



HAL
open science

Rif: la langue (rifain/tarifit)

Mena B. Lafkioui

► **To cite this version:**

Mena B. Lafkioui. Rif: la langue (rifain/tarifit). Encyclopédie Berbère, 2017, 41, pp.6916-6956.
hal-01657539

HAL Id: hal-01657539

<https://hal.science/hal-01657539v1>

Submitted on 6 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le rifain (tarifit) - M. Lafkioui

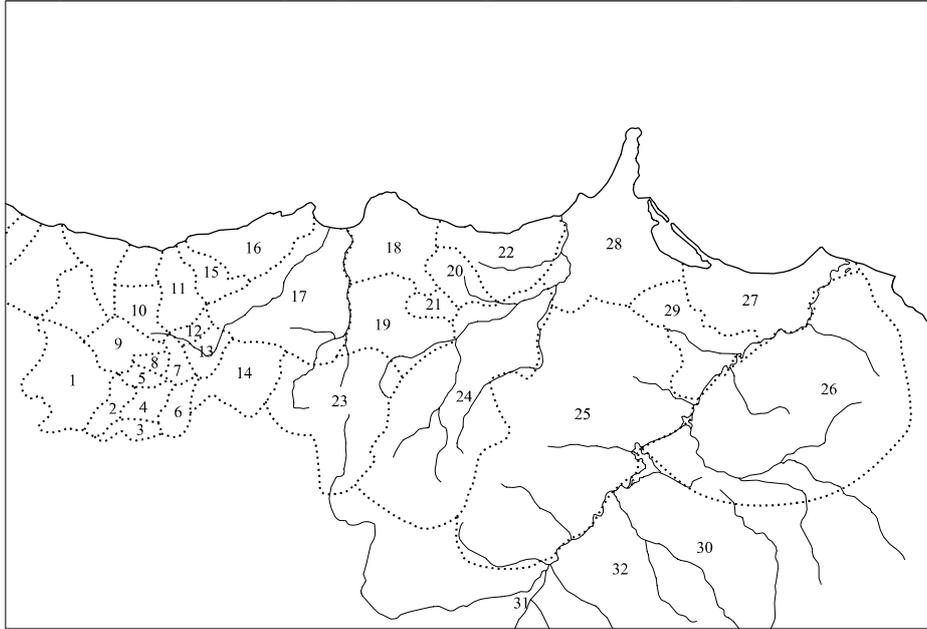
I. Introduction

Le Rif est la région septentrionale du Maroc délimitée par la mer Méditerranée au nord, l'océan Atlantique à l'ouest, l'Algérie à l'est et le Moyen Atlas au sud. Il contient principalement deux aires majoritairement berbérophones : le petit isolat géolinguistique de Ghomara (Camps & Vignet-Zunz 1998 ; Colin 1929) et le territoire étendu bordé à l'ouest par Ktama, à l'est par les Iznasen (vers la frontière algérienne), et au sud par Gersif, dernier point géographique rifain avant le corridor de Taza (voir Figure 1). C'est le « rifain » qui est pratiqué sur ce dernier territoire, dénomination représentant un « continuum géolinguistique » de variétés berbères. Ce continuum empêche toute classification linguistique précise en raison de la variation graduelle et hybride des formes et fonctions dont il est composé (Lafkioui 2007, 2008a, 2009a). J'ai cependant constaté que plus on se dirige vers l'ouest, plus on détecte des traits appartenant au groupe « senhaja » (également dégagés au Maroc central), alors que vers l'est ce sont les traits « zénètes » qui prédominent, traits qu'on repère aussi ailleurs en Afrique du Nord comme dans l'Aurès en Algérie, à Djerba en Tunisie et à Zouara en Libye (p. ex. la palatalisation des vélaires et l'absence conditionnée de la voyelle préfixale). Il importe toutefois de remarquer que les notions ethnolinguistiques de « senhaja » et de « zénète » posent problème car non seulement elles ont tendance à disparaître dans les pratiques langagières des locuteurs berbérophones mais elles peuvent être aussi fort critiquées, ce qui est notamment le cas de « senhaja ». Dans cette contribution, c'est de ce continuum géolinguistique dont il est question et c'est à ce phénomène dans sa globalité et sa complexité que renvoie la notion de « rifain » (ou sa variante néologique berbère « tarifit »¹) que j'utilise².

¹ C'est surtout depuis la reconnaissance nationale du berbère au Maroc que ce terme néologique connaît une diffusion plus large auprès des rifainophones (dont notamment les scolarisés), bien que son usage dans le Rif semble être plus ancien (Laoust 1926 : 80).

² Remarquons que le rifain est aussi couramment parlé à Melilla par les Rifains qui y habitent et qui forment une grande partie de sa population, auxquels s'ajoutent les Rifains de la province de Nador qui ont librement accès à cette ancienne enclave nord-africaine faisant actuellement partie de l'union européenne (Espagne). En revanche, la variété de Ghomara – assez distincte du rifain linguistiquement parlant – est entièrement détachée de ce continuum par des variétés arabes des Jbala, appelées *tajebliit* en berbère ou *jebliyya* en arabe dialectal.

Figure 1: Carte des groupes berbérophones du Rif (excepté Ghomara)



Noms des groupes berbérophones du du Rif (excepté Ghomara)

1	Ktama	12	Targist	23	Igzennayen
2	Tagzut	13	Ayt Mezduy	24	Ibdalsen
3	Ayt Bušibet	14	Ayt Ęammart	25	Ayt Buyehya
4	Ayt Ęmed	15	Ayt Iṭteft	26	Iznasen
5	Ayt Bunsar	16	Ibequyen	27	Ikebdanen
6	Ayt Bšir	17	Ayt Weryaĝel	28	Iqeleiyen
7	Zerqet	18	Ayt Temsaman	29	Wlad Settut
8	Ayt Ęennus	19	Ayt Tuzin	30	Ayt Buzeggu
9	Ayt Seddat	20	Ayt Wlišek	31	Gersif
10	Ayt Gmil	21	Tafersit	32	Tawrirt
11	Ayt Bufraḥ	22	Ayt Seid		

Dans ce qui suit, j'exposerai tout d'abord le contexte sociolinguistique du rifain en mettant en lumière la renaissance culturelle berbère et le rôle de la diaspora et des nouveaux médias. Je présenterai également un aperçu des principaux phénomènes issus du contact entre le rifain et d'autres langues sur le territoire nord-africain ainsi que dans sa diaspora (§ II.). Ensuite, j'examinerai les problématiques primordiales de la linguistique synchronique et diachronique rifaine et je fournirai nombre d'analyses d'ordre descriptif et explicatif (§ III.).

II. Sociolinguistique

1. La renaissance culturelle berbère et le rôle des nouveaux médias

Depuis l'Antiquité, l'Afrique du Nord est un lieu de rencontres entre des langues et cultures variées. Jusqu'aux Indépendances nationales, les Berbères (Imazighen) – peuple autochtone de l'Afrique du Nord dont environ 4 millions³ parlent encore le rifain – n'ont pas perçu que leurs langues et cultures ancestrales étaient en danger de disparition au profit d'autres langues et cultures. En effet, c'est avec la formation des nouveaux États-nations que la lutte pour les droits culturels, linguistiques et identitaires berbères a pris une forme « collective ». La cause principale de ce mouvement multiple a été la mise à l'écart des Berbères de tout pouvoir décisionnel et institutionnel des nouveaux États nord-africains, malgré leur rôle dans l'obtention des Indépendances. Cette négation absolue des droits du peuple berbère s'est concrétisée, entre autres, par l'omission totale de la langue et culture berbères dans la constitution au profit de la langue arabe classique, seule langue officielle dans les nouveaux états en question⁴. La politique d'arabisation institutionnelle qui a suivi occupe toujours une position centrale dans la politique linguistique des États-nations de l'Afrique du Nord et, de ce fait, aussi dans la diaspora où des accords bilatéraux avec les pays d'accueil contribuent à la situation sociopolitique défavorisée des langues et cultures berbères. Ainsi, par exemple, l'ELCO (Enseignement des Langues et Cultures d'Origine) qui a été mis en place en France à partir de 1973 par le biais de ces accords n'a jamais permis d'enseigner les langues berbères dans les écoles primaires et secondaires, pas même après le premier juillet 2011, date à partir

³ Ce chiffre, représentant les locuteurs rifains habitant au Rif ou ailleurs, est une estimation fondée sur des données de sources démographiques officielles et des recherches à ce propos (p. ex. *Démographie marocaine : tendances passées et perspectives d'avenir. 50 ans de développement humain et perspectives 2025*, Cered, 2005) autant que sur mes nombreuses enquêtes de terrain dans le Rif et dans sa diaspora.

⁴ À l'exception du Niger, Mali et Burkina Faso où le touareg est reconnu comme langue nationale depuis les Indépendances.

de laquelle elles ont acquis un statut « officiel » au Maroc⁵. Il en est de même en Belgique et aux Pays-Bas où les berbérophones d'origine rifaine forment la majorité des immigrés nord-africains et expriment clairement le désir de prise en charge institutionnelle de leur langue et de leur culture ancestrales (El Aissati 2007 ; Lafkioui 2008c, 2011d ; Otten & De Ruiter 1993)⁶. Mais en dépit de la précarité et de la position sociopolitique marginale du rifain (et du berbère de manière générale) en Afrique du Nord et dans la diaspora, une explosion d'expressions culturelles hybrides, tant du point de vue de la forme que du contenu, a eu lieu au cours des dix dernières années. Maintenant, plus que jamais, le rifain ainsi que d'autres langues berbères fonctionnent comme une source centrale pour la construction et la reconstruction de l'identité collective rifaine et berbère, un processus dans lequel l'alphabétisation et les médias électroniques jouent un rôle important (Lafkioui 2008b, 2008c, 2011d, 2011e, 2013c, 2013d). Ainsi, la langue et la culture rifaines se voient valorisées et promues grâce aux nombreux sites Web dédiés, dont notamment ceux à base néerlandaise et française. Ces sites sont particulièrement propices à l'enseignement des langues berbères par le biais de supports divers comme les vidéos YouTube qui sont généralement insérées dans des pages Web créées à ces fins. Malgré certaines tentatives limitées, l'Éducation nationale des différents pays européens n'arrive toujours pas à mettre en œuvre un enseignement approprié des langues berbères aux niveaux primaire et secondaire. Ce rôle éducatif est de nos jours assumé par des circuits non-gouvernementaux au niveau local (associations, familles, radio, télévision) et international (nouveaux médias). C'est aussi ce réseau informel qui s'occupe de la préparation d'un groupe considérable de candidats – à peu près 1300 en 2012 dont environ 25% pour le rifain – se présentant chaque année à l'épreuve des langues berbères au baccalauréat en France. Tant que des mesures efficaces en faveur des langues minoritaires, dont les langues berbères, ne sont pas prises par les institutions européennes, comme par exemple la ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, les Berbères n'ont pas d'autre choix que de se prendre en charge eux-mêmes à tous les niveaux.

2. Le rifain en contact linguistique

Le berbère a été en contact avec d'autres langues (notamment indoeuropéennes et afro-asiatiques) déjà dès l'Antiquité. Ces contacts ont laissé des traces à tous les niveaux linguistiques tant en berbère que dans les autres langues en contact (voir p. ex. Lafkioui & Brugnatelli 2008).

Pour ce qui est du rifain, les cas d'emprunt attestés les plus anciens proviendraient du punique (Vycichl 1952, 1958, 2005 : 2-12 ; parmi d'autres), qui aurait donné lieu à des lexèmes tels *aždir* 'forteresse' (*gdr) et *amesmir* 'clou' (*msmr) ; ceux-ci sont encore fréquemment utilisés en rifain. Plus communément acceptés en linguistique berbère sont les

⁵ Il importe toutefois de remarquer que, dans la nouvelle constitution marocaine (article 5), il est question d'une seule langue berbère – appelée tamazight – bien qu'en réalité il existe plusieurs langues (ou variétés) berbères au Maroc et que le projet d'une langue berbère unifiée et standardisée – un des objectifs principaux de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) – est loin d'être mené à terme. Pour plus d'information sur l'état actuel de la question berbère, voir le dossier « Imazighen : una primavera berbera » dans *LIMES. Rivista italiana di geopolitica* (2011/5) et le dossier « Berbère » de *Langues et cité* (2013, n° 23).

⁶ Une contribution importante au mouvement culturel rifain aux Pays-Bas est la traduction et la publication de la production littéraire rifaine, dont les premiers travaux ont été faits par Roel Otten, comme par exemple la traduction des poèmes-chansons de Elwalid M. (1994, *Zi redjay n tmuart yar ruera ujenna. Reikend naar het licht*, Utrecht, Led.) et des poèmes de Essadki (1997, *Reeyad n tmût. Strijdkreet van de aarde*. Aalsmeer, Dabar-Luyten).

emprunts lexicaux grecs tels *agelmus* ‘voile’ (**calymma*) et *agerrabu* ‘barque, bateau’ (**carabus*), auxquels s’ajoutent les emprunts au latin, qui ont généralement trait à des domaines sémantiques spécifiques tels le calendrier julien et le domaine agraire dont découleraient par exemple les lexèmes *tayuga* ‘paire de bœuf, paire’ (*iugum*), *asnus* ‘âne’ (*asinus*), *urtu* ‘verger, figuier’ (*hortus*) et *tasligwa* ou *tisligwa* ‘caroube’ (*siliqua*), tous d’usage régulier en rifain (p. ex. Brugnatelli 1999 ; Schuchardt 1918 ; Vycichl 2005 : 16-31).

Quant à l’arabe (dialectal), son impact dépasse celui des emprunts très anciens car il a entièrement supplanté le berbère dans une grande partie du Rif. Seuls la région indiquée dans Figure 1 et l’isolat de Ghomara sont demeurés essentiellement berbérophones, mais même ici le berbère est menacé par l’arabe marocain qui le remplace à une vitesse vertigineuse notamment chez les Ghomara et dans les zones frontières ouest (Figure 1 : n° 1 à 13), est (Figure 1 : n° 26-27) et sud (Figure 1 : n° 30 à 32) du continuum rifain. Pour l’instant, l’enseignement officiel « préliminaire » du berbère instauré progressivement depuis 2003 ne semble pas avoir d’effets prometteurs à ce niveau, ce qui pourrait être dû au fait qu’il soit organisé de manière irrégulière et qu’il soit limité à l’enseignement primaire, bien qu’il soit prévu, initialement, d’instaurer un enseignement du berbère à tous les niveaux avant 2010. J’ai cependant pu constater que ce changement politico-linguistique a eu un effet au niveau des représentations linguistiques de certains groupes berbérophones, dont particulièrement ceux des « Senhajas ». Car ces groupes qui sont souvent sous-estimés pour, entre autres, des raisons historiques (histoire coloniale), socioéconomiques (production et commerce du cannabis) et même sociolinguistiques (perte de la langue berbère) semblent de nos jours valoriser davantage leur langue et leur culture d’origine. Parmi les premiers emprunts à l’arabe en berbère – et probablement aussi en rifain – figurerait le lexique religieux islamique (Boogert Van den & Kossmann 1997 ; Boukous 1989), dont fait partie la terminologie relative à la prière : p. ex. *t(a)zallit* ‘prière’ (**ṣalāh*) et *tamezgida* ou *tamzida* ‘mosquée’ (**masjid*). Il n’est pas sans importance de noter que le rifain fait appel à l’arabe dialectal pour quasiment tous ses numéraux ; autrement dit, seul le premier numéral est généralement d’origine berbère : p. ex. les cardinaux *igen*, *ig^wen*, *ižžen*, *iğen*, *iwen*, *yan* ‘un’ et *ižzent*, *išten*, *tištent*, *yat* ‘une’. En plus du plan lexical, l’influence de l’arabe dialectal s’exercerait également aux autres plans linguistiques du berbère (Boukous 1989 ; Brugnatelli 1987 ; Kossmann 2013 ; Lafkioui 1996, 1999, 2007 ; parmi d’autres). Ainsi, au niveau de la morphosyntaxe, le rifain a emprunté le morphème *maši* à l’arabe dialectal pour nier la prédication nominale attributive. Ce négateur est en train de supplanter son correspondant berbère *ulid* (et variantes), qui est de plus en plus relégué au domaine expressif ou littéraire (Lafkioui 1996, 2007 : 236).

Outre l’arabe, c’est l’espagnol qui a fourni au rifain le plus fort contingent d’emprunts (Chami 1979 ; Lafkioui 1998, 2002b ; Serhoual 2002), surtout au plan lexical mais aussi au plan phonétique (p. ex. usage de /p/ dans les emprunts comme *pağa* < **paga* ‘paie, salaire’) et au plan morphosyntaxique (p. ex. les connecteurs *purke* < **porque* ‘parce que, car’ et *peru* < **pero* ‘mais’). Au plan lexical, le rifain a largement emprunté à l’espagnol pour ce qui est du domaine administratif (p. ex. *firmā* < **firmary* ‘signer’ et *fusina* < **oficina* ‘office’) – ce qui a sans doute à voir avec l’histoire coloniale de l’Espagne dans la région – ainsi que du domaine maritime (p. ex. *basuğu* < **besugo* ‘dorade’, *sarmuniti* < **salmonete* ‘rouget’), pratique d’emprunt qu’il a en commun avec l’arabe parlé dans les côtes marocaines (Mercier 1906). Le rifain est jusqu’à nos jours en contact étroit avec l’espagnol surtout par le biais de ses locuteurs résidant ou fréquentant les enclaves espagnoles de Melilla (**(ta)mlilt* ou *mrič* ‘blanche’ en rifain) et de Ceuta (*septem fratres* en latin) – ayant le statut de villes autonomes

depuis 1995 – qui forment des centres de commerce transfrontaliers importants pour la région du Rif et même pour le reste du Maroc. Les nombreux immigrés résidant légalement ou clandestinement en Espagne ainsi que les touristes espagnols visitant régulièrement le Rif contribuent activement au plurilinguisme qui caractérise les locuteurs rifains, dont notamment ceux habitant les zones urbaines ou périurbaines.

Quant au français, le rifain semble avoir fait surtout appel à des emprunts lexicaux. Il n'est cependant pas toujours clair s'il s'agit d'un emprunt direct au français ou d'un emprunt qui serait d'abord passé par l'arabe dialectal ; p. ex. *rižim* ou *arižim* pour 'régime' qu'on retrouve aussi en arabe marocain, souvent sous la forme de *rrižim*.

Les phénomènes complexes engendrés par le contact du rifain avec d'autres langues (p. ex. emprunts, mélange et alternance codiques, stylisation, accommodation et attrition linguistiques) sont davantage observés en contexte d'immigration, au Maroc même ou ailleurs dans le monde. Un cas d'immigration rifaine ancien qui a été documenté non seulement au plan sociohistorique (voir Camps 1989 pour une vue d'ensemble) mais aussi au plan linguistique (R. Basset 1899 ; Biarnay 1910) est celui des « Bettioua » de Viel Arzew (Portus Magnus, est d'Oran). Selon les premiers berbérissants, cette migration aurait eu lieu vers le milieu du XVIII^{ème} siècle, alors que selon Janier (1945) et d'autres ethnographes qui se sont appuyés sur la documentation orale elle remonterait au XIV^{ème} siècle. Ce dernier auteur a constaté à l'époque de ses enquêtes que cette population rifaine était complètement arabisée sans pour autant avoir perdu son identité collective rifaine. Mais une vérification sociolinguistique auprès de la population actuelle serait toutefois utile et n'exclurait pas d'éventuelles surprises car l'abandon de la langue berbère est souvent trop vite présumé ou déclaré pour certaines régions de l'Afrique du Nord, une erreur que j'ai pu rectifier pour le rifain occidental (Figure 1, n° 1 à 13), dont les variétés berbères avaient été considérées complètement arabisées avant mes enquêtes de terrain (Lafkioui 2007). Depuis les années 1950, c'est l'émigration vers l'Europe qui attire le plus les Rifains pour des raisons essentiellement socioéconomiques. Au début, cette immigration a été officiellement fort encouragée par certains pays européens tels la Belgique, les Pays-Bas et la France qui avaient un grand besoin en main-d'œuvre. Cela n'a pas été sans répercussions considérables sur les répertoires linguistiques et les pratiques langagières des locuteurs rifains. En effet, ce processus d'immigration a produit des changements sociolinguistiques radicaux – surtout à partir de la deuxième génération – qui ont été étudiés principalement pour les Rifains vivant aux Pays-Bas et en Belgique (El Aissati 2007 ; E-rramdani 2003 ; Lafkioui 1998, 2006b, 2008c ; Laghzaoui 2011 ; parmi d'autres).

Le rifain – au même titre que le berbère de manière générale – est non seulement langue emprunteuse mais aussi langue prêteuse, probablement depuis très longue date, compte tenu des contacts linguistiques et culturels historiques auxquels il aurait inévitablement participé, du moins dans le bassin méditerranéen et notamment en Andalousie (de Felipe 1997). Comme le met en évidence Corriente (2002), l'influence du berbère sur l'arabe et sur les variétés romanes en Andalousie a été jusqu'à récemment complètement démentie en utilisant un argument historiquement incorrect et jusqu'à nos jours non prouvé, à savoir l'idée que les Berbères (dont les Rifains) auraient déjà été arabisés avant leur arrivée en Andalousie et que les rares cas d'emprunts relèveraient seulement du lexique ethnoculturel spécifique à ces groupes nord-africains. Certaines études récentes sur les manuscrits andalous ont montré le rôle d'adstratum du berbère dans le paysage plurilinguistique andalou (p. ex. Tilmatine &

Bustamante Costa 2002). Ce genre d'étude philologique n'a reçu que très peu d'attention dans les études de linguistique (celle du berbère incluses), alors que ce ne sont pas les manuscrits (écrits en arabe dont l'arabe andalou, en grec et en latin) qui manquent. Ainsi, au plan lexical, des interférences entre le berbère, l'arabo-andalou et les variétés romanes ont été mises au jour, notamment dans le domaine botanique, zoologique, militaire et culinaire (Corriente 1999, 2002, 2008 : 554-555 ; Ferrando 1997 ; IISUZ 2013 : 135-136 ; Tilmatine & Bustamante Costa 2002). Par exemple : l'arbuste 'berbéris', *alarguez* (castillan) < **argís* (berbère) (IISUZ 2013 : 135). Le berbère serait également à l'origine de certains changements phonétiques à conséquence phonologique dans les variétés andalouses, comme p. ex. les deux phénomènes suivants qui sont récurrents en rifain : le voisement de /s/ en /z/ dans les variétés romanes médiévales pour les emprunts à l'arabe (p. ex. **ašhab*, arabe classique > *alasháb*, arabe andalou ; *alatzà*, catalan ; *alazão*, portugais ; *alazán*, castillan 'oseille, alezan' ; Corriente 2002 : 108) et la spirantisation de la bilabiale /b/ (p. ex. *garof* ou *garova*, catalan 'caroube' ; IISUZ 2013 : 10). Un cas fort probable d'emprunt phonétique-phonologique au rifain qui est clairement attesté dans certains lexèmes des variétés romano-andalouses est la vocalisation de la liquide /r/, phénomène caractéristique du rifain qui sera examiné ici-même (voir III, § 1.). Quelques exemples à l'appui provenant du dictionnaire de Corriente (2008 : xxxiv)⁷ : *almáfega*, portugais < **almárfaqa*, arabo-andalou 'tissu grossier' ; *alcachofa*, castillan < **alxaršúfa*, arabo-andalou 'artichaut'. Même au plan morphosyntaxique, le berbère a laissé des traces. Tel est le cas par exemple de la généralisation de l'article défini à tous les substantifs, qui serait un phénomène berbère appliqué aux emprunts arabes dans les variétés romanes et qui résulterait de la réanalyse de l'article arabe /al-/ comme étant le préfixe berbère /a-/ du nom masculin à l'état libre : p. ex. **aš-šabb*, arabe classique > *iššabb*, arabe andalou > *enjebe*, castillan 'alun' (Corriente 2002 ; IISUZ 2013 : 4).

Le rôle du berbère comme substratum ou adstratum linguistique est plus étudié quand il est question de données relativement plus récentes (Aguadé & Vicente 1997 ; Brugnatelli 1987 ; Chtatou 1997 ; Colin 1957 ; Lafkioui 2013a, 2013b ; Lafkioui & Brugnatelli 2008 ; Mercier 1906 ; Tilmatine 2011 ; parmi d'autres). Ainsi, Lafkioui (2013a) montre comment la variété arabe de la région d'Oujda (nord-est du Maroc) a emprunté le négateur *bu* et ses compatibilités formelles et fonctionnelles au rifain (voir ici-même III, § 2.). Le berbère a aussi un effet significatif sur les langues avec lesquelles il entre en contact dans la diaspora, contribuant ainsi à la création et à la négociation des identités collectives alternatives (dont celles des jeunes et leurs langues), comme le laissent voir les études sur le contact entre le rifain, l'arabe et le néerlandais (El Aissati 2008 ; Lafkioui 2008c, 2011 ; Nortier *et al.* 2005) ainsi que celles sur le contact entre le rifain et les langues parlées à Bruxelles (Lafkioui 1998, 2006b). Un exemple d'interférence entre le rifain et le néerlandais est celui de la composition nominale hybride dans laquelle les unités lexicales proviennent du mot composé néerlandais tandis que la structure morphosyntaxique est issue du rifain ; p. ex. *put-n-frit* 'friteuse' = *frietpot* (= *friet* 'frite' + *pot* 'pot') + schéma de composition nominale rifaine [Nom + préposition *n* + Nom].

⁷ Corriente n'a pas signalé ce rapport d'emprunt. Il est rapidement indiqué dans IISUZ (2013 : 20, note 53) où il renvoie cependant à des phénomènes qui n'ont rien à voir avec celui-ci, à savoir une prononciation « faible » du /r/ au Moyen Atlas et l'articulation du /r/ issu de la mutation consonantique du /l/ (voir ici-même III, § 1.).

III. Linguistique : synchronie et diachronie

Dans cette partie, je présenterai un ensemble de phénomènes linguistiques caractérisant le rifain. Je commencerai par un exposé des problématiques liées à la phonétique et à la phonologie (§ 1.), suivi d'une section traitant de la morphologie et de la syntaxe (§ 2.). Je terminerai cette contribution par une classification dialectométrique de la variation linguistique du rifain, fondée sur des matériaux lexicaux (§ 3.)⁸.

1. Phonétique et phonologie

Le système vocalique

Le système vocalique des variétés rifaines est fondé sur les trois voyelles de base /i/, /u/ et /a/ qui sont d'articulation relâchée. Celles-ci sont très sensibles au contexte phonétique qui peut entraîner leur déplacement sur l'échelle vocalique et faire varier leur longueur. Par exemple, la voyelle /i/ s'allonge en syllabe finale fermée et devient [iː], [θiːsɪθ] 'miroir'. Ce groupe vocalique élémentaire est enrichi d'une série de voyelles qui sont le résultat de la vocalisation de la battue alvéolaire /r/ qu'ils précèdent (Lafkioui 2006c, 2007 : 29-37, 2011b) : en contexte neutre, la voyelle /ā/ est réalisée [æː] ou [ɛː], la voyelle /ī/ est réalisée [ɛæː] ou [iː], et la voyelle /ū/ est réalisée [ɔɑː] ou [uː]. Cependant, la réalisation de la quantité vocalique de ces voyelles varie souvent de façon libre selon les variétés et les locuteurs en question. A cet ensemble dérivé se rajoutent des voyelles issues de la vocalisation du /r/ pharyngalisé. Leur fréquence d'apparition est toutefois marginale par rapport aux autres voyelles. La réalisation vocalique la plus attestée est [ʌː] qui provient du contact avec la voyelle médiane /a/, comme dans l'exemple de [θʌːwɛ] 'progéniture'. Ainsi, le rifain (notamment ses variétés centrales) fait partie d'un petit groupe de variétés berbères à système vocalique étendu (Chtatou 1994 ; Lafkioui 1999 : Introduction, 2002b, 2006c, 2007 : 17, 29-37, 2011b ; Louali & Puech 1997, 1998), parmi lesquelles figure aussi le touareg (Prasse 1972).

Tableau 1 : Système vocalique des variétés berbères rifaines

Voyelles de base	Voyelles dérivées
/i/	/ī/
/u/	/ū/
/a/	/ā/
	/ạ̄/

Le vocalisme rifain est aussi caractérisé par des variations de timbre à l'intérieur des lexèmes telles p. ex. *aduf* ~ *adif* 'moelle'. Il connaît également, de manière assez répandue mais non généralisée, une absence de la voyelle préfixale /a/ ou /i/ devant la séquence /cv/ avec une voyelle pleine pour /v/ : p. ex. *afus* ⇒ *fus* 'main'.

⁸ Les abréviations employées dans les analyses de morphologie et de syntaxe sont les suivantes : ACC (accompli), AF (accent de focalisation), AOR (aoriste), AP (auxiliaire de prédicat), C (communis), CE (complément explicatif), CO (complément obligatoire), COM (commentaire), D_{ANT} (déterminant), D_E (déterminé), F (féminin), F_o (force fondamentale), I (intensité), INACC (inaccompli), M (masculin), MIA (marqueur intonatif assertif), MIE (marqueur intonatif exclamatif), NEG (négateur), P (pluriel), PRED (prédicat), RI (rupture intonative), S (singulier), SP (syntagme prédicatif), SUJ (sujet), T (topique).

Pour ce qui est du schwa (noté /e/ ici), sa position dans un lexème sans affixation est généralement variable lorsqu'il est inséré entre des consonnes de la même échelle de sonorité. Le locuteur rifain emploie donc librement *imneg* ou *imeng* 'il s'est disputé', mais la première forme est toutefois plus courante dans le rifain occidental et une partie du rifain central, et cette alternance facultative a tendance à disparaître à mesure qu'on se dirige vers l'est. Contrairement à diverses autres variétés berbères d'Afrique du Nord, celles du Rif permettent la présence de la voyelle centrale en syllabe ouverte. Mais les rifainophones essaient tout de même de l'éviter en mettant en œuvre des procédés dont la transformation de /e/ en /i/, le renforcement de la tension de la consonne suivante et la resyllabation. Par exemple, le syntagme verbal *žžet-ayi* ou *ğet-eyyi* 'laissez-moi' (AOR, 2P) est attesté comme suit (Lafkioui 2007 : 24-26) :

- sans resyllabation + tension consonantique
⇒ *žžett-ayi* ou *ğett-eyyi* ;
- sans resyllabation + changement de timbre
⇒ *žžit-ayi* ou *ğit-eyyi* ou *ğit-iyyi* ;
- avec resyllabation
⇒ *ežžit-ayi*, *eğt-ayi* ou *eğt-eyyi*.

Le système consonantique

Quatre phénomènes caractérisent le système consonantique du rifain, à savoir : la vocalisation des liquides /r/, /r̥/ et /rr/, la spirantisation synchronique et dynamique, la palatalisation des vélaires /k/, /kk/, /g/ et /gg/, et les mutations consonantiques.

En ce qui concerne le processus de vocalisation de la battue /r/ ([r]) et de la vibrante pharyngalisée /r̥/ ([r̥^h]), il est arrivé dans les variétés du rifain central à différents stades d'évolution (Lafkioui 2006c, 2007 : 29-37, 2011b). En fonction de la voyelle qui les précède, ces liquides sont réalisés comme suit au stade final :

Tableau 2 : Voyelles longues issues de la vocalisation des /r/ et /r̥/

Forme d'origine	Forme actuelle	Forme phonétique
ir	ī	diphthongue [ɛæ:] monophthongue [i:]
ur	ū	diphthongue [ɔɑ:] monophthongue [u:]
ar/er	ā	monophthongue [ɛ:] monophthongue [æ:]
ir̥	ī̄	monophthongue [ē ^h :]
ur̥	ū̄	monophthongue [ō ^h :]
ar̥	ā̄	monophthongue [ʌ̄ ^h :]

Ainsi, ce phénomène est à l'origine d'une extension du système vocalique rifain par des timbres qui se distinguent des voyelles de base par une qualité vocalique modifiée – un abaissement compensatoire net pour /ī/ et /ū/ (*lowering*) – et une valeur quantitative considérable à la suite d'un allongement compensatoire (*compensatory lengthening*)⁹. En

⁹ A l'exception de Dell & Tangi (1993), Louali & Puech (1997) et Tangi (1991), la plupart des berbérissants les identifient comme des voyelles « longues » (Allati 1986 ; Biarnay 1917 ; Cadi 1987 ; Chami 1979 ;

raison de leur réalisation phonétique nettement différente, leur identification en tant qu'unités distinctives, le rendement fonctionnel considérable des oppositions distinctives qu'elles forment et leur fréquence d'emploi élevée, les voyelles longues /ī/, /ū/, /ā/ et /ā/ ont été intégrées au système phonologique rifain (Lafkioui 1999 : Introduction, 2002b, 2006c, 2007 : 17, 2011b). La vocalisation du /r/ est toutefois conditionnée par le fait qu'elle n'est permise en principe qu'en position de coda de la syllabe. Exemples des Ayt Tamsaman (rifain central) : *atbir* (at + bir) [æθβɪr] + vocalisation ⇒ *atbī* [æθβɛæ:] 'pigeon', alors que le /r/ dans *abrid* (ab + rid) [æβɪrð] 'chemin' n'est généralement pas vocalisé (**abīd* [æβɪ:ð]). Cette règle restrictive oriente donc le processus de vocalisation. Celui-ci fait partie du processus linguistique général d'*affaiblissement articulatoire* déterminant les variétés du rifain central (Biarnay 1917 ; Renisio 1932 ; Lafkioui 2006c)¹⁰. La distribution fonctionnelle des nouvelles variantes dans le système vocalique rifain – dans laquelle le paramètre de désambiguïsation (transparence) joue un rôle capital – est en lien direct avec le paramètre formel de distinction phonologique.

Cependant, il arrive surtout dans les variétés des Ayt Weryaǧel et leurs voisins que la vocalisation ait lieu en position d'attaque (*vocalisation alternative*), non sans conséquences importantes pour la structure phonétique, phonologique et même morphologique des lexèmes en question (Lafkioui 2006c, 2007 : 37, 2011b). En voici un exemple prévoicalique : *agūm* [aɣu:m] ⇐ *agrūm* [aɣru:m] 'pain' et intervocalique *īy* [i:j] ou [ɛæ:j] ⇐ *iri* [ɪrɪ] 'cou'. La vocalisation en position intervocalique résulte dans l'allongement de la première voyelle et la désyllabation de la seconde. J'ai en outre constaté que la vocalisation ne peut pas être effectuée devant une voyelle en position initiale absolue : p. ex. **āža* ⇐ *raža* 'attendre' (A, S). La vocalisation en position d'attaque implique une restructuration syllabique du lexème, ce qui peut aller de pair avec une réduction du nombre de syllabes. Ceci serait une stratégie d'adaptation formelle à ces deux types d'innovation possibles :

- une innovation fonctionnelle dans laquelle le principe d'économie est poussé au maximum.
- une innovation formelle où il est question d'analogie entre la vocalisation en position d'attaque et celle en position de coda.

Bien que ces transformations altèrent sérieusement la structure lexicale de base du rifain et qu'elles puissent empêcher l'intercompréhension, elles connaissent une adoption sociale dans les variétés des Ayt Weryaǧel (Lafkioui 2007 : 37, 2010b, 2011b).

La vocalisation en position d'attaque est en covariation avec un autre phénomène diachronique, à savoir les mutations phonétiques de l'approximante latérale /l/ en /r/ ⇐ l/ ou /r̥/ (Lafkioui 2007 : 69-71). La différence phonétique entre la battue issue du /l/ (/r/ ⇐ l/ avec légère friction) et la battue d'origine (/r/ sans friction) est toutefois très difficile à détecter. La friction de la battue /r/ ⇐ l/ est tellement faible qu'elle ne permet pas une distinction au plan perceptif. Cependant, leur divergence articulatoire devient plus nette lorsqu'elles sont précédées par des voyelles : /v/ + /r/ ⇐ l/ ≠ /v/ + /r/. Car seule la battue /r/ a un effet d'abaissement sur les voyelles qu'elle suit (Lafkioui 2007 : 69). Ces mutations consonantiques sont en corrélation avec la restriction phonétique qui exclut généralement la vocalisation

Chtatou 1982, 1994 ; Hamdaoui 1985 ; Lafkioui 1999, 2002b, 2006c, 2007 : 29-37, 2011b ; Renisio 1932). Cependant, la longueur de ces voyelles peut varier selon les régions et les locuteurs en question.

¹⁰ La spirantisation des occlusives (Lafkioui 2006d, 2007 : 38-58) et la vocalisation des semi-voyelles /w/ (⇒ /u/) et /y/ (⇒ /i/) (Lafkioui 2007 : 27-28) en font aussi partie.

du /r/ issu du /l/. Mais certaines variétés, comme celles des Ayt Weryaǧel, font toutefois exception à cette règle car elles permettent la vocalisation de /r ⇐ l/ selon un parcours évolutif analogue à celui du /r/, ayant des diphtongues longues comme transformations finales (Lafkioui 2006c, 2007 : 37, 2011b). En voici un exemple : *irs* ([Irs], [Irs]) ⇐ *ils* + vocalisation /r/ ⇒ [ɛæ:s], [jɛæ:s] et [Ijɛæ:s] ‘langue’. Ce type de vocalisation alternative étend donc le processus de vocalisation général par le biais des parcours de transformations analogues. Une fois de plus, des paramètres linguistiques internes ont produit d’importants développements de langue considérés inacceptables en dehors des variétés en question. Le fait que la vocalisation des /r/ et /r̄/ implique un parcours de transformation homologue s’expliquerait par deux scénarios possibles :

- le paramètre fonctionnel d’économie a déclenché les deux processus.
- la vocalisation du /r̄/ – attestée dans un nombre limité de lexèmes – est un développement formel créé par analogie avec la vocalisation du /r/.

La vibrante alvéolaire tendue, comme dans *err* ‘rendre’ par exemple, peut aussi être vocalisée et donc réalisée ainsi en fonction du stade diachronique : sans vocalisation + changement qualitatif de timbre *arr* ([err] ou [ærr]) ; sans vocalisation + changement qualitatif et quantitatif de timbre, *ārr* ([ɛ:rr] ou [æ:rr]) ; avec vocalisation + allongement compensatoire + simplification de la tension articuloire, *ār* ([ɛ:r] ou [æ:r]). Il importe de signaler que la battue simple [r] change de mode d’articulation et devient la vibrante [rr] dès qu’elle fait l’objet d’une amplification de la tension articuloire. De plus, le développement de la vocalisation du /rr/ tendu ne va pas nécessairement en parallèle avec celui de son correspondant simple /r/. Ainsi, j’ai distingué pour la variété des Ayt Temsaman, par exemple, une vocalisation totale du /r/ simple (/ā/) mais non pas du /rr/ tendu (/ārr/). Si l’on considère le degré de vocalisation comme paramètre d’évolution diachronique, ce processus – encore en propagation – est le plus avancé chez les Ayt Weryaǧel et non pas chez les Ayt Temsaman comme le signale Louali & Puech (1998). L’opposition [/r/ simple ou vocalisé ~ /rr/ tendu ou réduit] participe de façon essentielle au marquage de certaines opérations morphologiques telles le jeu d’opposition des thèmes verbaux (p. ex. *ifarḍ* ou *ifāḍ* ‘il a balayé’/ACC vs. *ifarreḍ*, *ifārreḍ* ou *ifāreḍ* ‘il balaye’/INACC) ou la dérivation des noms verbaux (p. ex. *yarḍa* ou *yāḍa* ‘il s’est vêtu’/ACC vs. nom verbal *arruḍ*, *ārruḍ* ou *āruḍ* ‘vêtements’). Ce phénomène de vocalisation contribue donc de façon essentielle au renouvellement du système phonétique et phonologique de diverses variétés berbères du Rif autant qu’à la transformation de certains de leurs paradigmes morphologiques (à ce propos, voir ici-même dans III, § 2.).

Du point de vue pan-berbère, la vocalisation des liquides /r/ et /r̄/ est une idiosyncrasie, une spécificité du rifain central. Elle est cependant aussi attestée pour le /r/ à Timimoun dans la région du Gourara (Sahara algérien) mais sous d’autres conditions : le /r/ en position finale du lexème disparaît sans laisser de trace alors que celui en position préconsonantique se transforme en /h/ ([h]), /ḥ/ ([ḥ]) et /ɛ/ ([ʕ]) (Boudot-Lamotte 1964).

La spirantisation est un phénomène d’affaiblissement des occlusives : occlusives ⇒ fricatives ⇒ approximantes ⇒ zéro. Elle peut être envisagée au plan de la synchronie au sens strict, *spirantisation synchronique*, et au plan diachronique, la *spirantisation dynamique*, qui correspond aux processus évolutifs réalisés en termes d’affaiblissement de la tension articuloire et de changement de lieu d’articulation.

Tout comme dans d’autres variétés berbères nord (dont p. ex. le kabyle, le tamazight et le chaoui), la spirantisation synchronique n’a qu’une pertinence limitée dans les variétés rifaines.

De plus, elle ne présente pas une régularité parfaite ni une homogénéité complète, dans la mesure où, selon les régions, elle n'affecte pas toutes les occlusives simples ou elle les affecte à des degrés variés (Lafkioui 2007 : 38-40).

Quant à la spirantisation dynamique, les transformations diachroniques en question sont arrivées en ce moment à des stades différents, plus au moins avancés selon les régions du Rif (Lafkioui 2006d, 2007 : 41-58). Concernant les occlusives vélaire simples /k/ et /g/, les diverses articulations produites par ce phénomène se conjuguent souvent avec des articulations palatales secondaires. Le résultat est une gamme de variantes polymorphes qui, au sein de la même variété, peuvent se présenter en cooccurrence libre ou en étant conditionnées par des contraintes phonétiques ou morphologiques. Ainsi, des lexèmes de type *ḳsi* 'prendre' sont arrivés à leur terme de spirantisation par la vocalisation totale en /i/ : *isi*. Ceci s'expliquerait par l'absence d'une voyelle dans la proximité immédiate de la vélaire /k/. Par ailleurs, ce verbe met en évidence le jeu morphologique entre la vélaire /k/ et ses corrélats spirantisés : *ḳsi*, *šsi*, *šṭi*, *yšṭi*, *ysi*, *isi* pour l'accompli ; *kessi* et *ḳessi* pour l'inaccompli. La présence de la palatale /y/ dans ces processus de spirantisation s'expliquerait par une règle zénète qui dicte la transformation : /k + C_{+dentale/alvéolaire, +dévoisé}/ ⇒ /yC/ (règle 1). Cette règle ne s'applique cependant pas à toutes les variétés rifaines ou bien elle les affecte à des degrés variés. Les articulations complexes contenant à la fois la palatale /y/ et une fricative – propres à de nombreuses variétés du rifain central et oriental – auraient fait l'objet d'une assimilation de sonorité et de point d'articulation : /y + C_{+fricative, +dévoisé}/ ⇒ /ḳC/ ⇒ (⇒ /šC/) (règle 2). La règle 2, historiquement postérieure à la règle 1, inverserait ainsi le cours des changements articulatoires de la palatale /k/ et neutraliserait donc les effets produits par la règle 1. La régularité de la règle 2 est de sorte qu'elle porte aussi sur les emprunts anciens, comme par exemple *ẓzeyṭ* ('huile', emprunt arabe) : /-yṭ/ ⇒ /-ykṭ/, /-kṭ/, /-ykšṭ/, /-kšṭ/, /-yšṭ/, /-šṭ/. Les règles 1 et 2 expliqueraient aussi les différentes réalisations hybrides de spirantisation (procédés phonologiques) auxquelles font appel les locuteurs rifains pour indiquer certaines oppositions morphologiques courantes (voir ici-même ci-dessus ; Lafkioui 2006d).

Parmi la spirantisation dynamique figure aussi celle de l'interdentale fricative /ṭ/ ([θ]), généralement réalisée par affaiblissement jusqu'à sa disparition : /ṭ/ ([θ]) ⇒ /h/ ([h]) ⇒ ∅, *n̄ḡid̄* au lieu de *t̄enḡid̄* 'tu as tué'. Cette interdentale correspond généralement à un morphème ou elle en fait partie (p. ex. indices de personne, pronoms et marqueur du féminin). Ce phénomène a été également observé non seulement en berbère – comme p. ex. en chaoui (Lafkioui & Merolla 2002 : 16-17) – mais aussi en afro-asiatique (Brugnatelli 1994). Cependant, il arrive aussi que le procédé de voisement soit appliqué dans certaines variétés centrales (Ayt Weryaḡel) : /ṭ/ ([θ]) ⇒ /ḍ/ ([ð]) ; *ḍamm̄enṭ* au lieu de *t̄amm̄ent̄* 'miel' (Lafkioui 2007 : 57-58).

Pour ce qui est de la palatalisation, il s'agit principalement de la corrélation bien connue dans les variétés zénètes (Kossmann 1999 ; Lafkioui 2006d) :

- /k/ ~ /š/ - /kk/ ~ /č/ (⇒ /šš/) ; *nekk*, *neč*, *nešš* 'moi'
- /g/ ~ /ž/ - /gg/ ~ /ǰ/ (⇒ /žž/) ; *gar* ou *žar* 'entre'.

Quand il s'agit des vélaire en position pré-vocalique et finale, les variétés du rifain occidental suivent le scénario diachronique non-zénète, alors que l'ensemble des autres variétés du Rif font l'objet des transformations zénètes (Lafkioui 2007 : 59-68).

Les mutations consonantiques dont il est question dans cette section sont des transformations phonétiques à conséquences phonologiques qui portent sur la liquide simple /l/, la liquide tendue /ll/ et la suite /lt/. Ces mutations connaissent une productivité considérable en rifain tant pour les lexèmes proprement berbères que pour les emprunts. Elles ont produit de nombreuses variantes à articulation complexe et elles ne sont généralement pas conditionnées par leur position dans la chaîne vocalique.

Tableau 3 : Mutations consonantiques des liquides

Liquides	Réalisations phonologiques et phonétiques	Exemples
/l/ simple	/l/, /r/, /f/, /z/, /y/	<i>ali</i> ‘monter’
	[l], [r]-[r], [ɹ], [z], [j]	
/ll/ tendue	/ll/, /dd/, /d̥d̥/, /dd̥z/, /d̥d̥z/, /d̥d̥/, /ǧ/, /č/, ø	<i>ulli</i> ‘bétail’
	[ll], [dd], [d̥d̥ ^h], [dd̥z], [d̥d̥ ^h z], [d̥d̥ ^h], [d̥z], [tʃ], ø	
suite /lt/	/lt/, /lt̥/, /rt̥/, /ft̥/, /št̥/, /č̥/, /z̥t̥/, /yt̥/, /tt̥/, /øt̥/, /øt̥/	<i>weltma</i> ‘sœur’
	[lt], [lθ], [rθ]-[rθ], [lθ], [ʃt], [tʃ], [z̥t], [jθ], [tt], [øt], [øθ]	

L’analyse comparative diachronique entre ces données et celles présentées dans les premiers travaux de linguistique berbère du Rif (Biarnay 1917 ; Ibáñez 1944, 1949 ; Justinard 1926 ; Renisio 1932 ; Sarrionandia 1905) permet d’avancer que ce phénomène reste toujours d’une variabilité remarquable dans tout le Rif. Cependant, quelques tendances en faveur des occurrences /r/, /f/, /ǧ/ et /č/ ont été relevées en rifain central (Lafkioui 2007 : 69-76).

Avant de clore cette section, il n’est pas sans importance de remarquer qu’il existe en rifain, tout comme dans de nombreuses autres variétés berbères, une corrélation morphophonémique entre d’une part la tension articuloire et la labiovélarisation (/w/ ~ /gg^w/ ou /kk^w/ ; *hwa* ACC ~ *hegg^wa* INACC ‘descendre’), et d’autre part la tension et l’affrication (/s/ ~ /ʃs/ [ts], /z/ ~ /z̥z/ [dz] ; *ksi* ACC ~ *keʃsi* INACC ‘prendre’) ; voir Lafkioui (2007 : 77-80).

2. Morphologie et syntaxe

Le système nominal

Parmi les traits distinctifs du système nominal rifain figurent les innovations concernant la formation du pluriel, qui font suite au phénomène de vocalisation des liquides (voir ici-même dans § 1.), et la variation au niveau du marquage de l’état d’annexion. Ces deux phénomènes seront traités dans ce qui suit.

Le phénomène de vocalisation a eu des répercussions considérables sur le fonctionnement et le développement de certains paradigmes nominaux du rifain. De nouveaux paradigmes adaptatifs ont été créés pour compenser les insuffisances générées par la vocalisation et d’anciens paradigmes ont été sauvegardés ou ajustés aux nouveaux besoins du système nominal (Lafkioui 2010b, 2011b). Un phénomène qui le corrobore est la formation du pluriel, comme le montrent ces exemples des Ayt Weryaǧel :

- *awessā* [æwəssæ:] ‘vieillard’ + pluriel interne ⇒ *iwessura* [iʷəssuræ], *iwessuya* [iʷəssujæ] ‘vieillards’
- *awessā* [æwəssæ:] ‘vieillard’ + pluriel externe ⇒ *iwessān* [iʷəssæ:n] ‘vieillards’

Deux nouveaux pluriels ont été attestés pour le singulier *awessā* : le pluriel interne *iwessuya* et le pluriel externe *iwessān*. Le pluriel interne *iwessuya* est développé à partir de la forme du singulier correspondante *awessā* par analogie avec la structure morphologique de la forme la plus commune *iwessura*. Il faut cependant noter que cette innovation morphologique n’est pas obtenue de la vocalisation du /r/ en position d’attaque de *iwessura*, ce qui aurait donné comme

Le système pronominal

Le système pronominal rifain est fort complexe et connaît une variation morphologique remarquable liée à son contexte morphosyntaxique (combinatoire des morphèmes et leur distribution syntagmatique) et sémantico-pragmatique (expressivité), aussi bien qu'à sa localisation géographique (Lafkioui 2007 : 116-163). Ainsi, par exemple, les pronoms affixes directs se divisent au plan morphosyntaxique en deux types de séries : les affixes postverbaux (série I) et les affixes préverbaux (série II).

Les premiers (série I) sont regroupés en deux sous-séries fondées sur la structure morphologique du syntagme verbal.

La sous-série postverbale Ia est employée après une forme verbale qui se termine par :

- une voyelle pleine (à l'exception de l'accompli des verbes de type /cc/ ou /C/ dans plusieurs variétés du rifain central et oriental) ; p. ex. *trebbu-šem* 'elle t'endosse'. Dans le rifain occidental, cette règle est valable pour tous les types de verbe finissant par une voyelle ; p. ex. *tečča-ten* 'elle les a mangés'.
- une consonne qui représente l'indice de personne ; p. ex. *tfen-š* 'ils t'ont pris'.

La sous-série post-verbale Ib, qui se distingue par la présence d'un /-i-/ initial dans les pronoms affixes, est employée après une forme verbale se terminant par :

- la voyelle /a/ de l'accompli des verbes de type /cc/ ou /C/ qui est effacée lors du procédé d'affixation (surtout en rifain central et oriental) ; p. ex. *ing-iškum fađ* (\Leftarrow *ingawen fađ* en rifain occidental) 'elle vous a tués, la soif' = 'vous êtes morts de soif'
- une consonne qui ne représente pas l'indice de personne ; p. ex. *iqfer-ikenniw* 'il vous a suivis'. Mais certaines variétés orientales suivent la série Ia lorsque /e/ précède la consonne finale ; p. ex. *iqfer-ken* 'il vous a suivis'.

Les seuls pronoms qui restent invariables dans les deux cas sont ceux de la première personne car ils disposent déjà d'une voyelle initiale. Il arrive cependant que les variétés qui ont *-eyy(i)* comme affixe du premier singulier type Ia indique le type Ib par la forme *-iyy(i)*, bien que leur réalisation phonique soit souvent très proche. Exemples de la 2MS : *-k*, *-k̄*, *-š*, *-šek* pour le type Ia ; *-ik*, *-ik̄*, *-iš*, *-išek* pour le type Ib.

La série préverbale (série II) des pronoms affixes s'oppose en morphologie à la série post-verbale Ia pour la première personne, où elle commence par la consonne /d̄-/ (partout en rifain) ou par /l-/ (dans certaines variétés orientales). A titre d'illustration, voici : *day-*, *d̄i-*, *li-* pour 1S, et *daneġ-*, *daġ-*, *laneġ-* pour 1P.

Pour ce qui est de l'ordre des pronoms personnels affixes directs et indirects dans le syntagme verbal, il importe de mentionner que les variétés rifaines (surtout orientales) distinguent, outre l'ordre usuel berbère dictant leur déplacement en position préverbale, aussi des ordres alternatifs dans lesquels les affixes sont maintenus en position postverbale ou redoublés en position préverbale. Le même phénomène est attesté pour le marqueur d'orientation *d*, soit par exemple : *wer yeffiġ-d* ou *wer d-yeffiġ-d* au lieu de *wer d-yeffiġ* 'Il n'est pas du tout sorti.' (Lafkioui 2007 : 128).

D'autres pronoms affixes qui méritent d'être mis en lumière ici sont les affixes des noms de parenté, qui généralement se différencient des affixes des prépositions par l'élément *t-* qu'ils contiennent au pluriel. Plusieurs variétés du rifain occidental affichent cependant une analogie complète entre ces deux paradigmes ; les variétés de Ktama divergent toutefois sur ce point car elles emploient le paradigme des affixes du nom « ordinaire », qui lui-même est fondé sur la construction prépositionnelle spécifique [*n* + affixe]. De ce fait, à partir de la

première personne du pluriel, les affixes des noms de parenté sont fondés sur trois types de construction en rifain (Lafkioui 2007 : 133-135) :

- construction à *t* ; p. ex. *-tneġ* (1P), *-twen* (2MP), *-tkent* (2FP), *-tsen* (3MP), *-tsent* (3FP) ; rifain oriental et central.
- construction sans *t* ; p. ex. *-neġ* (1P), *-wen* (2MP), *-kent* (2FP), *-sen* (3MP), *-sent* (3FP) ; rifain occidental.
- construction à préposition *n* ; p. ex. *-nneġ* (1P), *-nwen* (2P), *-nsen* (3P) ; Ktama.

Il est également intéressant de noter que la plupart des variétés occidentales changent la structure morphologique du nom de parenté *yemma* (mère) au contact avec les affixes (sauf 1s). Un exemple à l'appui : *yemma* + *-k* ⇒ *(m)may-k* 'ta mère'.

Par ailleurs, il existe en rifain une série de pronoms qui sont affixés aux auxiliaires prédicatifs et aux présentatifs. Leur morphologie ressemble, dans une certaine mesure, à celle des pronoms affixés d'objet direct (Lafkioui 1999 : II/Chapitres 3 à 5, 2007 : 141-144). Ils en diffèrent cependant par les formes *-yen* (3MP) et *-yent* (3FP), employées dans plusieurs variétés centrales et orientales. Les auxiliaires prédicatifs auxquels sont accolés ces pronoms sont variés au plan morphologique mais renvoient toujours à la valeur sémantique de « présent non-révolu » en cas de *a(q)qa* et ses allomorphes ou de « passé-révolu » en cas de *tuga* et ses allomorphes. Dans ce type de syntagme, le pronom affixe joue le rôle de sujet auquel est prédiquée, à l'aide de l'auxiliaire prédicatif, la propriété du prédicat. Les multiples présentatifs (de proximité et d'éloignement) dont il est question ici ont été traités en détail dans Lafkioui (1999 : II/Chapitre 3, 2011a : 46-49).

Quant aux pronoms non-personnels, ceux marquant l'altérité sont intéressants car ils connaissent de manière systématique l'opposition de genre et de nombre grammaticaux dans les variétés du rifain occidental, alors qu'ailleurs en rifain on utilise des formes invariables telles *nniġen(t)*, *nneġġen(t)*, *neġen*, *nneġni(t)* et *nneġni(t)* (Lafkioui 2007 : 151-153). A titre d'exemple, voici des formes attestées chez les Ayt Seddat (rifain occidental) : *argaz wayeġ* 'un autre/l'autre homme', *tamġarġ tayeġ* 'une autre/l'autre femme', *irgazen wiyyeġ* 'd'autres/les autres hommes' et *timġarin tiyyeġ* 'd'autres/les autres femmes'.

Le système verbal

Le système verbal du rifain suit le modèle général berbère et afro-asiatique dans la mesure où il est de type [racine-schème] et donc structuré selon un modèle hiérarchique à trois niveaux, représentés par des unités morphologiques qui deviennent plus complexes structurellement et plus concrètes sémantiquement à mesure que l'on monte sur l'échelle de la hiérarchie : forme verbale = base [racine + schème] + indice de personne ou de participe. Ce système connaît actuellement une prédominance des racines trilitères et fait appel à la longueur des consonnes autant qu'à l'alternance vocalique intraradicale (jeux apophoniques) pour indiquer les catégories aspectuelles (Basset 1952 ; Cadi 1987 : 59-65 ; Chaker 1989 ; Galand 1977 ; Lafkioui 2007 : 174-191). Il est agencé autour de trois thèmes verbaux positifs dont l'opposition morphologique est généralement marquée par des procédés bien précis, à savoir l'aoriste (thème non-marqué), l'accompli (thème marqué) et l'inaccompli (thème marqué). La majorité des variétés berbères suit cette distribution minimale, bien que la répartition fonctionnelle des thèmes soit variable selon les régions (pour le rifain, voir Cadi 1987 et Lafkioui 2007 : 174-191). Cependant, certaines variétés ont connu des

innovations importantes à ce niveau : des thèmes d’accompli et d’inaccompli positifs secondaires ont été développés en touareg (Heath 2005 ; Leguil 2000 ; Prasse & ägg-Älbostan ägg-Sidiyän 1985), alors que certaines variétés du rifain central ont subi une extension de leur système verbal par de nouveaux inaccomplis positifs et négatifs (Lafkioui 2007 : 175-176, à paraître-a), soit par exemple :

Tableau 5 : Les inaccomplis du verbe *aḍef* ‘entrer’ au 3MS (rifain central)

Contexte positif	Contexte négatif
<i>i-ttaḍef</i>	<i>ur i-ttaḍef</i>
	<i>ur i-ttiḍef</i>
<i>i-ttaḍaf</i>	<i>ur i-ttaḍaf</i>
	<i>ur i-ttiḍif</i>

Cette dérivation morphosyntaxique et cette spécification sémantique du système d’opposition de l’inaccompli sont fondées sur l’inaccompli progressif (INACC1) par le biais des mêmes marqueurs morphologiques mais utilisés dans des configurations différentes :

- INACC2 = préfixation de l’élément /tt-/ ou /t-/ au thème d’inaccompli progressif INACC1.
- INACC3 = insertion de la voyelle /a/ devant la dernière consonne de la base du thème INACC2.

Outre ces « nouveaux » inaccomplis, le rifain (notamment central et oriental) porte également témoignage de l’existence d’un inaccompli négatif plus ancien, que l’on retrouve aussi dans d’autres variétés berbères telles le ghadamsi et le touareg. L’emploi de l’inaccompli négatif est généralement réservé au contexte négatif. La seule exception à cette règle est l’impératif négatif (l’interdiction), où la forme positive est employée après la marque de négation, p. ex. : *aḍef* ‘Entre !’ vs *ur ttaḍef* ‘N’entre pas !’. Mais à la différence de cette règle quasiment pan-berbère, certaines variétés rifaines font preuve d’une formation alternative pour l’interdiction : [négation + inaccompli négatif], p. ex. *u ttiḍef šī* ‘N’entre pas !’ dans le Rif central ou *ur qqir šayt* ‘Ne dis pas !’ dans le Rif oriental (Lafkioui 2007 : 176, à paraître-a).

La morphologie verbale rifaine est en outre caractérisée par d’autres innovations qui ont été déclenchées par la vocalisation du /r/ (voir ici-même dans § 1.). La première a trait à l’extension des paradigmes verbaux de type /ccv/, /vcc/ et /cvc/ au détriment de /ccc/ (Lafkioui 2011b). Soit les exemples suivants :

- /ccc/ + vocalisation ⇒ /ccv/ ; *mžr* [mʒəɾ] ⇒ *mžā* [mʒæ:] ‘labourer’
- /ccc/ + vocalisation ⇒ /vcc/ ; *rwl* [rʷəl] ⇒ *āwl* [a:wəl] ‘s’enfuir’
- /ccc/ + vocalisation ⇒ /cvc/ ; *frn* [frən] ⇒ *fān* [fæ:n] ‘trier’

Le premier exemple montre comment le /r/ est vocalisé en position de coda quand il est précédé par la voyelle [ə]. Dans le second, en revanche, un [ə] est inséré devant le /r/ : [rʷəl] ⇒ [ərʷəl] ⇒ [arwəl] ⇒ ... ⇒ [a:wəl] (*āwl*). Dans le dernier cas, la séquence [rən] subit une permutation sous l’influence de la règle de sonorité avant que la vocalisation puisse avoir lieu : *cre* ⇒ *cer* ⇒ *v̄* ; [frən] ⇒ [fərɳ] ⇒ [fɛ:n] ou [fæ:n] (*fān*).

Ce réaménagement de la structure paradigmatique du verbe (changements morphologiques déclenchés par des phénomènes phonologiques) a engendré, en parallèle, un certain nombre de développements morphologiques intéressants qui concernent deux oppositions aspectuelles centrales et productives du rifain et du berbère en général : [accompli vs accompli négatif] et

[accompli vs inaccompli]. Tout d’abord, les verbes ayant un /r/ vocalisé comme deuxième ou troisième consonne ont pour l’accompli négatif la base /c̄v̄c/ ou /cc̄v̄/ avec la même voyelle longue v̄ de l’accompli. Les exemples *fān* ‘trier’ et *mžā* ‘labourer’ sont donc des formes d’accompli positif aussi bien que d’accompli négatif et diffèrent donc des formes respectives **fīn* (‘trier’) et **mžī* ‘labourer’ auxquelles on s’attendrait ici car l’accompli négatif des verbes de type /ccc/ (comme les formes non-vocalisées *fīn* et *mžr*, mais aussi *ḥdm* p. ex.) ont /ccic/ pour base, comme dans *fīn* ‘trier’, *mžir* ‘labourer’ et *ḥdim* ‘travailler’. De ce fait, les voyelles longues dans ces configurations sont soumises à des conditions morphologiques divergentes de celles des consonnes correspondantes (/r/ inclus) sur la même position¹¹. Autrement dit, il est question ici d’un cas de réanalyse formelle des bases /c̄v̄c/ et /cc̄v̄/ d’accompli comme bases d’accompli négatif ayant v̄ comme voyelle longue invariable. La systématisation de ces nouvelles variantes d’accompli négatif, morphologiquement *non marquées*, expliquerait leur large diffusion dans les variétés rifaines connaissant la vocalisation.

Une seconde innovation remarquable, en covariation avec l’extension des paradigmes verbaux de type /ccv/, /vcc/ et /cvc/, est la diversification du marquage de l’opposition aspectuelle accompli vs inaccompli pour les verbes de type /ccc/ avec /r/ comme consonne médiane.

Tableau 6 : Marqueurs d’opposition [accompli ~ inaccompli]

Accompli	Inaccompli
/r/ - <i>fīn</i>	/r̄r/ - <i>fīrn</i>
∅ - <i>fān</i>	/ā̄r/ - <i>fārn</i>
	/ā̄rr/ - <i>fārrn</i>
	/t-/ - <i>tfān</i>
	/t-/ +/ā̄r/ - <i>tfārn</i>
	/t-/ +/ā̄rr/ - <i>tfārrn</i>

Comme pour tous les verbes de type /ccc/, l’inaccompli des verbes de type /crc/ est généralement marqué par une tension redoublée de la consonne médiane. En raison de la vocalisation du /r/, /∅/ devient le marqueur morphologique du thème d’accompli, alors que les segments /ā̄r/ et /ā̄rr/, issus de la vocalisation de la tendue /r̄r/, indiquent l’inaccompli. Ceux-ci peuvent être combinés avec un autre marqueur d’inaccompli, le préfixe /t-/, qui à son tour peut être joint au morphème /ā̄/, étant le produit final du processus de vocalisation du /r̄r/, comme dans *tfān* (inaccompli). Ces modifications aboutissent ainsi à un système de contre-balancement morphologique des marqueurs aspectuels érodés, soit :

- des nouveaux marqueurs sont créés moyennant la vocalisation (/∅/ pour ACC ; /ā̄r/ et /ā̄rr/ pour INACC).
- le marqueur d’inaccompli /t-/, existant déjà, est préfixé à la base d’accompli sans aucune modification.
- une combinaison des deux développements est appliquée (/t- + /ā̄r/ ou /t- + /ā̄rr/ pour INACC).

Ces nouvelles variantes sont, par conséquent, des ajustements compensatoires pour les structures morphologiques érodées des thèmes d’accompli et d’inaccompli. L’intégration structurale de ces oppositions morphophonémiques spécifiques et fondamentales au système verbal rifain aurait été un paramètre important pour leur diffusion générale dans ces régions du Rif qui connaissent le phénomène de vocalisation (Lafkioui 2011b).

¹¹ Cette modification morphologique confirme aussi le statut phonologique des voyelles longues.

Un autre phénomène remarquable attesté en rifain, et notamment dans ses variétés occidentales, est sa conjugaison particulière pour certains verbes d'état, phénomène généralement considéré comme archaïque en berbère (Galand 1990, 2002). Il s'agit plus précisément d'une conjugaison exclusivement suffixale qui marque des verbes d'état tels *meqqur* 'être grand', qui généralement suit un autre verbe comme p. ex. *aġul* 'devenir' (Lafkioui 2007 : 165, 2008d). Voici des exemples d'Ayt Bcir (rifain occidental) :

1S	<i>aġul-eġ</i>	<i>meqqur(-e)t</i>	'Je suis devenu(e) grand(e).'
2MS	<i>t-aġul-ed</i>	<i>meqqur</i>	'Tu es devenu grand.'
2FS	<i>t-aġul-ed</i>	<i>meqqur-(e)t</i>	'Tu es devenue grande.'
3MS	<i>y-aġul</i>	<i>meqqur</i>	'Il est devenu grand.'
3FS	<i>t-aġul</i>	<i>meqqur-(e)t</i>	'Elle est devenue grande.'
1P	<i>n-aġul</i>	<i>meqqur-en</i>	'Nous sommes devenus grands.'
2MP	<i>t-aġul-em</i>	<i>meqqur-en</i>	'Vous êtes devenus grands.'
2FP	<i>t-aġul-em</i>	<i>meqqur-en</i>	'Vous êtes devenues grandes.'
3MP	<i>aġul-en</i>	<i>meqqur-en</i>	'Ils sont devenus grands.'
3FP	<i>aġul-en</i>	<i>meqqur-en</i>	'Elles sont devenues grandes.'

Le singulier est indiqué par la marque zéro pour le masculin et la marque *-(e)t* pour le féminin. Cette différenciation du genre par le suffixe *-(e)t* a été également détectée dans la variété de Ghomara (Colin 1929), bien que seule la troisième personne du singulier y soit marquée¹². Le pluriel, en revanche, est rendu par le suffixe *-en*, tous genres confondus. Lorsque le verbe *meqqur* 'être grand' ne joue pas le rôle de complétif, il adopte le paradigme d'indices personnels régulier : p. ex. *t-meqqur-ed* 'Tu es grand.' et *n-meqqur* 'Nous sommes grands.'¹³. En outre, il peut être remplacé par des formes adjectivales qui en sont dérivées, soit par exemple : *aġul-eġ d (t)ameqqran(t)* 'Je suis devenu(e) grand(e).' et *t-aġul-em d imeqqran-en* 'Vous êtes devenus grands.'

Encore trois traits intéressants avant de terminer cette section sur le verbe. D'abord, l'indice participial – généralement invariable pour tous les genres et nombres grammaticaux des antécédents auxquels il réfère – connaît aussi la variante libre */i/, /y(e)/ — /-(e)nt/* dans certaines variétés centrales et orientales pour marquer le féminin pluriel (Lafkioui 2007 : 165). On y distingue par exemple : *i-swi-n* ou *ye-swi-n* 'ayant bu' (homme-s et/ou femme-s) à côté de *i-swi-nt* ou *ye-swi-nt* 'ayant bu' (femmes).

Ensuite, le rifain présente une variation remarquable pour les marqueurs préverbaux, dont ceux qui marquent le passé-révolu laissent voir un redoublement du marqueur en question dans plusieurs variétés centrales (Lafkioui 2007 : 190-191). Ce mécanisme sert à ancrer davantage le procès ou l'état exprimé par le verbe dans le cadre aspecto-temporel du passé-révolu : p. ex. *ġa ġa tett-eġ, ža ġa tett-eġ, ža ča tett-eġ, ča ča tett-eġ* 'Je mangeais.'. Un degré de grammaticalisation variable est détecté pour ce marqueur.

Enfin, parmi ses nombreux procédés de dérivation verbale (Cadi 1987 ; Lafkioui 2007 : 170-173 ; Souifi 1998 : 249-272), le rifain compte aussi celui à préfixation de la dentale */tt-/* (ou sa variante */t/*), qui engage pour certains verbes une spécification de la valeur du passif, comme il est exposé dans ce qui suit :

¹² Ailleurs, comme dans la variété de Djebel Nefousa (Beguinot 1942 : 67), le marquage du féminin par le suffixe *-yet* concerne les trois personnes du singulier.

¹³ À propos du système diversifié des indices personnels verbaux modaux et non modaux (impératif, cohortatif et injonctif), voir Lafkioui (2007 : 164-169, 2008d).

- *te-šša* ‘elle a mangé’ + /twa-/ ⇒ *te-twašš(a)*
 - Elle a été mangée ; une entité animée et connue mais non humaine est mangée par une entité animée, inconnue et non humaine.
 - *tǧatǧ(,) te-twašša, išš-it wuššen* ‘La chèvre, elle a été mangée ; il l’a mangée, le chacal.’
- *te-šša* ‘elle a mangé’ + /tt-/ ⇒ *te-ttešš*
 - Elle a été mangée ; une entité inanimée et connue est mangée par une entité animée et connue mais non humaine.
 - *thizzut-a(,) te-ttešš, tešš-it tkešša* ‘Cette carotte, elle a été mangée ; ils l’ont mangée, les vers.’
- *te-šša* ‘elle a mangé’ + /mm-/ ⇒ *te-mmešš*
 - Elle a été mangée ; une entité inanimée a été mangée par une entité animée, humaine et inconnue.
 - *makla(,) te-mmešš, ššin-t iwǧan* ‘Le repas, il a été mangé ; les gens, ils l’ont mangé.’

Les unités invariables

La classe des unités invariables en genre, nombre et personne est subdivisée, selon leur domaine fonctionnel, en trois sous-catégories (Lafkioui 2007 : 206-241) : (1) les unités fonctionnant comme déterminant à l’intérieur du syntagme propositionnel (p. ex. démonstratifs, adverbes, auxiliaires prédicatifs, marqueurs d’ordinaux) et les prépositions ; (2) les unités fonctionnant comme ligateur entre différentes propositions agencées de manière simple ou hiérarchique (p. ex. conjonctions et marqueurs de subordination) ; (3) les unités fonctionnant comme déterminant (modalité d’expression) à l’intérieur de la proposition (rapport au prédicat) ou à l’échelle de l’énoncé composé d’une seule ou plusieurs propositions (p. ex. marqueurs de négation, interrogatifs). Parmi ces unités, figurent les suffixes démonstratifs qui sont généralement invariables dans les variétés rifaines. J’ai cependant aussi dégagé des démonstratifs variables en nombre dans certaines variétés occidentales (Ktama, Taǧzut, Ayt Bušibet ; Lafkioui 2007 : 206-208). Ces variantes particulières présentent une symétrie parfaite entre le singulier et le pluriel. Soit :

Tableau 7 : Démonstratifs variables en nombre

Singulier	Pluriel
Proximité	
<i>-(y)ahad</i>	<i>-(y)ihid</i>
<i>-(y)ad</i>	<i>-(y)id</i>
<i>-(y)ada</i>	<i>-(y)ida</i>
<i>-(y)adi</i>	<i>-(y)idi</i>
Eloignement	
<i>-(y)adin</i>	<i>-(y)idin, -(y)idinhi</i>
<i>-(y)aynna</i>	<i>-(y)iynna</i>
<i>-(y)ann</i>	<i>-(y)inn</i>
Anaphorique	
<i>-(y)adin</i>	<i>-(y)idin, -(y)iden</i>
<i>-(y)ann</i>	<i>-(y)inn</i>

L'énoncé non-verbal

L'idée selon laquelle il faudrait dissocier l'étude de la phrase nominale de celle de la phrase à verbe « être » (Benveniste 1966 : 151-167) s'applique aussi au berbère. En effet, l'énoncé non-verbal berbère est distinct de celui à copule *ili* (ou variante) ; il est conjugué à toutes les personnes grammaticales, et sa formation est généralement d'ordre fixe, bien qu'il ne nécessite pas du tout la présence de deux éléments identifiés comme prédicatif ou attributif. Le noyau non-verbal berbère est en outre compatible avec des modalités diverses à valeur temporelle, personnelle et modale, ce qui le distingue du modèle d'identification de Benveniste. En berbère, l'assertion non-verbale finie n'est pas régie par le principe qui dissocie le sujet du prédicat par une pause, ni par celui qui dicte un ordre inverse à celui de l'attribution. Par ailleurs, les faits berbères montrent que la bi-fonctionnalité, dite propre au sujet et au prédicat, n'est pas un critère obligatoire à la constitution d'un énoncé non-verbal fini car le prédicat peut à lui seul former un énoncé complet et donc fonder une assertion (Chaker 1983 : 322-323 ; Drouin 1984 ; Galand 1957 ; Lafkioui 1999, 2000, 2001, 2006a, 2011a : 23-92 ; parmi d'autres).

Outre ces propriétés générales, l'énoncé non-verbal rifain est aussi caractérisé par une typologie fondée sur deux classifications interdépendantes (Lafkioui 1999, 2011a : 23-92) ;

- La *classification formelle*, fondée sur le critère de la nature catégorielle du prédicat, qui a permis d'établir six types d'énoncé non-verbal :
 1. l'énoncé non-verbal à prédicat nominal
 - l'énoncé non-verbal à auxiliaire de prédication *d*
 - l'énoncé non-verbal à juxtaposition de deux nominaux
 - l'énoncé non-verbal à prédicat nominal unique
 2. l'énoncé non-verbal à prédicat prépositionnel
 3. l'énoncé non-verbal à prédicat présentatif
 4. l'énoncé non-verbal à auxiliaire de prédication *aqɑ*
 5. l'énoncé non-verbal à auxiliaire de prédication *tuǵɑ*
 6. l'énoncé non-verbal à prédicat monomorphématique
- La *classification fonctionnelle* de l'énoncé non-verbal qui a permis de distinguer :
 1. les déclarations ou assertions, qui se divisent à leur tour en affirmations et en négations.
 2. les interrogations ou questions (questions totales ou partielles, questions authentiques ou rhétoriques).
 3. les requêtes, parmi lesquelles se rangent les ordres, les supplications, les permissions et les prohibitions.
 4. les exclamations, dont font partie certaines interjections.

A propos de cette typologie, il convient de mettre en évidence que l'énoncé à auxiliaire de prédication *d* (ou variante) est fort développé au plan structural et fonctionnel en rifain (Lafkioui 1999 : II/Chapitre 1, 2000, 2001), tandis que dans des variétés telles le touareg ou le chleuh, il n'est généralement attesté que dans des expressions plus ou moins figées, souvent en combinaison avec des morphèmes de négation, d'interrogation et de coordination.

D'autres prédicateurs ont été dégagés en rifain, notamment ceux qui servent à ancrer le message dans la situation immédiate (*aqɑ* et variantes) ou à lui conférer des valeurs aspecto-temporelles spécifiques (*aqɑ*, *tuǵɑ* et variantes) ; voir Lafkioui (1999 : II/Chapitres 3 à 5, 2011a : 46-55). C'est le cas de l'énoncé suivant où le rôle de prédicat locatif est assumé par le groupe prépositionnel régi par la préposition *h* ('sur') et où le prédicateur *aqɑ* fonctionne aussi

comme marqueur du présent non révolu, posant le contenu énonciatif dans un temps coïncidant avec l'instance d'énonciation :

aqā-t ḥ ugeddim uǧzā.
 AP + la/SUJ au bord de la rivière/PRED + MIA
 'Elle est au bord de la rivière.'

Concernant l'énoncé à juxtaposition de deux nominaux, il existe en rifain un cas dans lequel l'ordre (pan-berbère) fixe [sujet – rupture intonative – prédicat] – étant le critère central d'identification de ces fonctions syntaxiques – est inversé. Il s'agit de l'énoncé « locatif », soit l'exemple suivant (Lafkioui 1999 : II/Chapitre 1, 2011a : 38-41) :

dīn abā.
 là-bas/ PRED père/ SUJ
 'Mon père est là-bas.'

Par ailleurs, en rifain, il est fait appel à l'énoncé à prédicat nominal unique pour décrire la condition météorologique. C'est-à-dire, le seul prédicat nominal fonde par lui-même une assertion finie, soutenu par une intonation appropriée qui est dictée par la situation immédiate. Par exemple : *rhwr* 'orage' > 'Il y a de l'orage.'

Le rifain se distingue aussi par l'usage (préférentiel) d'une tournure pléonastique quand il s'agit d'étendre la structure minimale de l'énoncé non-verbal à prédicat prépositionnel par un complément explicatif. Soit par exemple :

dag-s imṭṭawn(.) g ufruḥ-a.
 chez + lui/SP pleurs/CO + RI chez garçon ce/CE
 'Il pleure souvent, ce garçon.'

Remarquons l'usage des allomorphes *dag* et *g* 'chez' dans cette construction. En fait, cette pratique correspond à la tendance générale qui fait suivre la préposition spatiale ou rectionnelle « concise » par un nom et sa forme « étoffée » par un pronom affixe. Mais les contraintes phonétiques jouent également un rôle important dans cette alternance complémentaire car c'est souvent l'initiale du nom (à l'état d'annexion) succédant à la préposition qui détermine sa morphologie (Lafkioui 1999 : II/Chapitre 2).

Enfin, les énoncés à prédicat monomorphématique sont particuliers parce qu'ils ont un autonome ou un mot-phrase comme centre syntaxique. Les autonomes à rendement fonctionnel le plus élevé sont des quantificateurs, dont notamment ceux signifiant « beaucoup » (*aṭṭas* ou variante) et « peu » (*dṛus* ou variante). Bien que l'autonome puisse à lui seul constituer une assertion finie, il est généralement suivi d'un complément obligatoire composé d'un groupe déterminatif ayant la forme d'une subordonnée régie facultativement par la préposition *n* ('de'). Ce type de configuration étendue est toujours clivé. En voici un exemple :

aṭṭas n rmḥayn ikkin ḥaf-i.
 beaucoup/PRED + AF de problèmes étant passé sur moi/CO + MIA
 'Je suis passé par beaucoup de problèmes.'

Le système de négation

Le système de négation en berbère est essentiellement fondé sur une distinction entre d'une part la négation verbale, principalement marquée par des morphèmes discontinus, et d'autre part la négation non-verbale, caractérisée par des marqueurs morphosyntaxiques continus. Un trait distinctif général de la négation berbère est qu'elle est marquée par le biais des alternances vocaliques au niveau de la base verbale, pour lesquelles l'accompli négatif est prédominant par rapport à l'inaccompli négatif. Mais, en rifain, le thème d'inaccompli négatif

est également fréquent ; il est même une source d'innovation morphosyntaxique de son système verbal (voir ici-même ci-dessus).

Par ailleurs, en berbère, la présence de négateurs préverbaux provoque généralement un changement de position des affixes postverbaux. Ces affixes précèdent le noyau verbal (tout en suivant le négateur) sans toutefois modifier leur ordre respectif : [affixe indirect + affixe direct]. A ce propos, le rifain (notamment ses variétés orientales) laisse voir aussi des ordres alternatifs dans lesquels ces affixes ainsi que le marqueur d'orientation *d* ne subissent pas de déplacement préverbal ou le subissent de manière redondante (voir ici-même ci-dessus).

La variante prédominante du premier élément du négateur discontinu est probablement d'origine berbère et dérivée de **wər*, une forme grammaticalisée composée de l'élément de négation **w* ou **u* et de la racine verbale **r* (exprimant la modalité) : **wər* = NEG = [NEG **w* ou NEG **u* + Verbe **r*]¹⁴. Alors que cette partie du négateur est généralement obligatoire dans la plupart des variétés berbères – à l'exception de certains cas où seulement l'élément postverbal est utilisé, comme dans les variétés du rifain occidental –, la seconde partie, qui d'habitude suit le noyau syntaxique, peut être optionnelle (en tant qu'intensificateur) ou obligatoire selon le contexte de négation en question (Lafkioui 1996, 2007 : 234-236).

Les principaux allomorphes du premier élément sont *u*, *ur*, *wa* et *war*, souvent en distribution facultative ou complémentaire. Les formes *u* et *wa* ne sont pas le produit de la vocalisation du /r/ car leur valeur vocalique ne l'indique pas et elles sont attestées dans des variétés ignorant complètement ce phénomène phonétique, non seulement dans le Rif mais aussi ailleurs en Afrique du Nord. L'emploi de *ur* ou *war* n'est pas nécessairement lié à la rupture d'hiatus car ils apparaissent aussi devant des consonnes. Par ailleurs, les marqueurs *u* et *wa* peuvent précéder un verbe commençant par une voyelle, pourvu que le glide /y/ vienne relier phonétiquement les deux séquences. Ainsi, pour exprimer la notion de « Il n'a pas mangé. » en rifain, on peut faire appel à ces configurations de négation verbale : *war išši*, *wa y išši*, *wa yišši*, *war yešši*, *wa yešši*. Un autre trait intéressant concernant le premier négateur est que ses variantes *ur* et *u* sont en rapport complémentaire dans les variétés orientales qui disposent des affixes directs ou indirects à /l/ initial en position préverbale. Dans ce contexte bien précis, la négation ne peut se réaliser que moyennant le morphème /u/, tandis que dans les autres contextes morphosyntaxiques une alternance libre entre les deux formes est permise. Exemples : *u laneg-zrin* ('Ils ne nous ont pas vus.') vs *ur zrin hedd* 'Ils n'ont vu personne.'. En outre, j'ai dégagé en rifain occidental les variantes *ud*, *la*, *lah* et *ula*, dont la dernière fonctionne comme élément de renforcement (second élément) signifiant « rien » dans les autres variétés rifaines. Certaines de ces variétés occidentales (notamment celles de Ktama, de Tağzut, d'Ayt Bušibet et d'Ayt Seddat) portent preuve de la particularité morphosyntaxique qu'elles acceptent l'omission du négateur préverbal, à condition que le négateur postverbal (*š* ou *šay*) soit présent (Lafkioui 2007 : 234-235). La présence obligatoire de ce dernier constituant s'expliquerait par le fait que ces variétés en question ne marquent pas la négation par des alternances vocaliques de la base verbale (infixes ; Lafkioui 2007 : 174-187). Soit par exemple : *iffeg š*, *iffeg šay*, *ud iffeg š*, *ud iffeg šay*, *la y iffeg š*, *la y iffeg šay* pour signifier 'Il n'est pas sorti'.

Quant au marqueur de négation postverbal, les matériaux fournissent soit l'élément \emptyset soit une diversité d'éléments contenant l'invariant *š*, qui renforce lui-même aussi la négation : *ša*, *šay*, *ši*, *šiy* et *šayt*. Le renforcement de la négation par ces éléments a

¹⁴ Pour des hypothèses concernant l'origine étymologique de ces deux composantes du négateur en berbère, voir entre autres Galand (1995) et Brugnatelli (2011).

généralement lieu lorsque le noyau verbal est suivi d'un nom. Tel est également le contexte d'apparition de la marque *bu* (ou variante) dans toutes les variétés centrales et plusieurs variétés orientales : [*bu* + nom à l'état libre (= complément direct)] (Lafkioui 1996, 1999 : II/Chapitre 2, 2007 : 234-235, 2011a : 62-69, 2013a, 2013b). Ce marqueur, propre au rifain, a été fort probablement emprunté en arabe marocain de la région d'Oujda, où je l'ai détecté sous exactement la même forme (*ma* ___ *bu*) dans les mêmes contextes formels et fonctionnels (Lafkioui 2013a, 2013b ; à propos de son origine, voir Lafkioui 2013b). Voici des exemples des Ikebdanen (rifain oriental) :

- *ur yeči* 'Il n'a pas (du tout) mangé.'/'Il n'a même pas mangé.'
- *ur yeči ša* 'Il n'a pas mangé.'
- *ur yeči ša aġrum* 'Il n'a pas mangé de pain.'/'Il n'a même pas mangé de pain.'
- *ur yeči bu aġrum* 'Il n'a pas mangé de pain.'

Le marqueur discontinu est également employé dans la prédication non-verbale, généralement dans des contextes signifiant des valeurs existentielles. Mais le berbère emploie aussi des marqueurs continus qui sont construits sur la base d'éléments d'origine berbère autant que d'origine arabe.

En rifain, l'énoncé non-verbal à valeur existentielle est en gros nié par les mêmes marqueurs que ceux dégagés pour l'énoncé verbal. Dans les variétés centrales, la similitude serait parfaite si le signifiant *ur* — \emptyset (ou variante à second élément zéro) y était aussi attesté. Celui-ci a été toutefois relevé dans les variétés orientales, qui connaissent en outre le syntagme *ulaḥ n*, marqueur spécifique de l'énoncé non-verbal. Par exemple :

- (a) *ur ġer-neġ aman.* 'Nous n'avons pas d'eau.'
- (b) *ulaḥ ġer-neġ n waman.* 'Nous n'avons pas d'eau.'
- (c) *ġer-neġ ulaḥ n waman.* 'Nous n'avons pas d'eau.'

Suivant le point d'incidence de la négation (énoncé entier ou partie de l'énoncé), ce marqueur se décompose et entoure le prédicat prépositionnel (ex. b) ou reste tel quel et précède le complément nominal (ex. c). Dans les deux cas, le nom qui succède à la préposition *n* figure à l'état d'annexion. En revanche, dans certaines variétés occidentales, les marqueurs discontinus (*/la — š/, /la — šay/, /lah — š/, /lah — šay/, /ul — š/, /ula — š/* et ceux ayant \emptyset comme premier élément) sont incompatibles avec une structure à centre syntaxique non-verbal (Lafkioui 2007 : 234-235).

La négation non-verbale attributive est indiquée par des morphèmes diversifiés qui peuvent être ramenés à ces trois marqueurs prépondérants (Lafkioui 1996, 2007 : 236) :

- (a) *maši*, emprunt arabe employé surtout en rifain occidental et oriental.
- (b) *ulid* et ses allomorphes, marque composite d'origine berbère utilisée surtout en rifain central et dans certaines variétés orientales frontalières ; elle est fortement concurrencée par la marque qui suit sous (c) et de plus en plus confinée à des usages idiomatiques.
- (c) *u-lli(-š)* et ses multiples variantes, syntagme verbal figé (forme conjuguée et niée de *ili* 'être') ; il est le marqueur à rendement fonctionnel le plus élevé en rifain central.

Quelques exemples à l'appui : *ḍ adfel* 'C'est de la neige.' \Rightarrow *maši ḍ adfey* (Ayt Ḥmed) ; *urid adfer* (Ayt Seid) ; *wa-ḍḍi ḍ adfer* (Ibdalsen) 'Ce n'est pas de la neige.'

L'intonation et ses fonctions syntaxiques, sémantiques et pragmatiques

La prosodie s'est montrée fondamentale pour plusieurs phénomènes linguistiques en berbère, et en particulier pour la structuration de l'oral, non seulement au niveau énonciatif mais également au niveau syntaxique (Chaker 1983 : 455-456, 1998 ; Galand 2010 : 311-337 ; Lafkioui 1999, 2002a, 2006a, 2009b, 2010a, 2011c, 2014 ; Mettouchi 2003 ; Mettouchi *et al.* 2004 ; parmi d'autres).

Pour ce qui est du rifain, des analyses instrumentales ont permis de révéler ou vérifier plusieurs des fonctions syntaxiques et discursives de l'intonation comme l'identification du complément explicatif, l'indication de la mise en relief ou encore la démarcation des énoncés assertifs et leur segmentation en phrases (Lafkioui 2002a, 2006a, 2009b). Considérons, par exemple, le cas de prédication à juxtaposition de deux nominaux qui suit :

- (a) *aḥāmuš* {I-} *amzyan*.
garçon/SUJ MI petit/P + MIA
'Le garçon est petit.'

La distribution syntaxique de ce type d'assertion est fixe et répond au critère de bi-fonctionnalité. Elle se décrit généralement comme suit : NOM1 = sujet – marqueur intonatif – NOM2 = prédicat. Cependant, la démarcation syntaxique de ces fonctions repose principalement sur des critères intonatifs, qui sont d'ailleurs les seuls à pouvoir faire une distinction entre un énoncé complet (a) et un syntagme appositif (b).

- (b) *aḥāmuš* *amzyan*
garçon/D_é petit/D_{ant}
'le/un petit garçon'

Ainsi, les noms de ces exemples – identiques au plan morphologique – constituent, à l'aide d'une intonation appropriée, une assertion finie (ex. a) ou bien un simple syntagme déterminatif de type déterminé-déterminant (ex. b).

Les analyses intonatives ont également montré que l'intonation est en mesure de délimiter et d'agencer des structures syntaxiques (propositions et énoncés) suivant des plans distributionnels de type subordinatif ou coordinatif (Lafkioui 2002a, 2009b).

Par ailleurs, elles ont montré qu'il existe une complémentarité structurale et fonctionnelle entre les morphèmes et les intonèmes (Lafkioui 1999, 2006a, 2009b). Voici un exemple de requête de type « avertissement », c'est-à-dire l'acte de langage par lequel le locuteur essaie de donner un avis à l'allocataire :

- ḡā-m* !
chez + toi/SP + MIE
'Fais attention !'

Cet énoncé présente la structure prototypique d'un avertissement à centre syntaxique non-verbal. Celui-ci est assumé ici par la préposition *ḡā* ('chez'). Il constitue avec le sujet *-m* ('toi') le syntagme prédicatif. Tous deux forment une structure syntaxique adéquate grâce aux supports intonatif et contextuel. Sans ces supports, cette structure demeure incomplète car l'agencement minimal d'un énoncé à prédicat prépositionnel exige en principe la présence d'un complément obligatoire (Lafkioui 1999 : II/Chapitre 2, 2001, 2011a : 43-46). Sur le plan intonatif, cet énoncé a comme schéma {F0+, I+, D-}, qui est caractéristique pour l'exclamation berbère. Néanmoins, il convient mieux de le ranger parmi les requêtes parce qu'il met clairement en évidence le désir du locuteur de *faire accomplir* un certain acte verbal ou non-verbal. D'autant plus que cette structure prépositionnelle – qui semble au premier abord être (syntaxiquement) défectueuse – apparaît uniquement dans un contexte fonctionnel

d'avertissement. Ceci se reflète clairement dans son signifié de base qui pourrait être traduit en français par 'Fais attention !' ou 'Faites attention !', selon le genre et le nombre du sujet. Il convient de souligner le rôle primordial du contexte immédiat dans le choix des intonèmes et de leur conjonction. Le danger imminent ressenti par le locuteur de cet énoncé dicte nécessairement une intonation très pressante, voire même contraignante, afin que le locuteur puisse voir son acte de langage réussir. J'ai également pu constater que, dès qu'un complément obligatoire est rajouté à cette configuration minimale, il se produit un changement au niveau du centre d'intérêt du locuteur. Ce n'est plus l'expression d'un éventuel danger – mise en mots par le groupe prépositionnel et soutenue par l'intonation – qui intéresse le locuteur, mais le souhait de convaincre l'allocataire de prendre soin de l'objet ou de la personne nommée par le complément obligatoire. L'exemple suivant en porte témoignage :

ġā-m rmf̣taḥ-a !

chez + toi/SP clef + cette/CO + MIE

'Garde bien cette clef !' [s.e. 'Veille sur cette clef!']

Ce déplacement de l'objet d'intérêt du locuteur est intonativement indiqué par l'association du sommet mélodique à l'avant-dernière syllabe du complément *rmf̣taḥ-a* 'cette clef'. La trajectoire intonative de cet énoncé est semblable à celle de l'avertissement. L'intonation d'avertissement – seul profil intonatif compatible avec cette structure morphématique – est essentielle à la validation syntaxique et sémantique de cet énoncé. Cette contrainte linguistique est principalement induite par la présence du morphème démonstratif *-a* 'cette', qui réserve cette structure exclusivement à la requête exprimant un avertissement (Lafkioui 2006a). L'omission de ce démonstratif rendrait à nouveau la structure accessible à d'autres qualités énonciatives telles que l'assertion ou la question. Et c'est l'intonation qui décide dans ce cas de quel type d'énoncé il s'agit. Ainsi, la construction de départ *ġā-m rmf̣taḥ* présente, selon l'intonation avec laquelle elle se conjugue, une assertion, une question ou une requête.

Au plan sémantique, les marqueurs intonatifs se sont avérés primordiaux pour la distinction et l'identification des différentes classes fonctionnelles de l'énoncé, soit l'assertion, la question, la requête et l'exclamation. Ils permettent également de différencier plusieurs valeurs fonctionnelles au sein de la même qualité énonciative (Lafkioui 1999, 2006a, 2011a : 23-92). Par exemple, dans la catégorie des requêtes (et notamment celles à structure non-verbale), ce sont principalement les éléments prosodiques qui distinguent un ordre d'une supplication, d'un conseil ou d'un souhait fictif.

Enfin, au plan pragmatique, l'hypothèse selon laquelle le « topique marqué » (objet discursif disloqué) est intonativement indiqué en berbère (Chaker 1983 : 455-456 ; Galand 1964 ; Lafkioui 1999) a été confirmée et approfondie pour le rifain par des analyses instrumentales identifiant la *dislocation intonative* comme son marqueur distinctif fondamental (Lafkioui 2010a, 2011c, 2014). En cas de topique préposé (disloqué à gauche) dans des énoncés sans emphase, ce trait distinctif est réalisé par une fréquence fondamentale de la voix (F0) culminant sur la dernière syllabe du topique avant qu'elle tombe à partir de la première syllabe du commentaire succédant : [F0↑ (F0_{max} = dernière syllabe du T)] + [F0↓ = première syllabe du COM]. Mais quand il est question de topique postposé (disloqué à droite), c'est avec la dernière syllabe du commentaire que coïncide le pic mélodique et c'est sur la première syllabe du topique que le contour mélodique change de direction : [F0↑ (F0_{max} = dernière syllabe du COM)] + [F0↓ = première syllabe du T]. Bien que le début d'énoncé soit la position préférentielle du topique marqué, surtout dans les énoncés simples, les matériaux

rifains (mais aussi ceux des autres variétés berbères) montrent que dès qu'il s'agit d'énoncés complexes, la position n'est plus clairement définie et c'est généralement l'intonation qui apporte les clarifications nécessaires (Lafkioui 1999, 2002a, 2006a, 2010a, 2011c, 2014). Ceci est à mettre en rapport avec le fait que la pragmatique joue un rôle important dans la distribution des constituants primaires en rifain, tout comme en kabyle (Chaker 1983 : 455-456 ; Lafkioui 1999 ; Mettouchi 2003). De plus, l'antéposition en berbère est liée à des mécanismes discursifs, parmi lesquels la topicalisation est souvent associée à d'autres procédés fonctionnels tels l'emphase ou le marquage d'investissement discursif. Ces mécanismes sont produits de manière incorporée dans le langage, ce qui les rend difficile à distinguer quand les traits prosodiques et extralinguistiques ne sont pas pris en compte. Ces traits sont même indispensables lorsqu'il est question d'unités homomorphiques qui correspondent à des fonctions discursives différentes, un phénomène récurrent dans l'interaction en berbère (Lafkioui 2002a, 2006a, 2010a, 2011c). Par exemple :

baba zik(.) ira ġā-s sbea n tfunasin.
 père/T₁ jadis/T₂ été chez+lui sept de vaches/COM (= SP)
 'Mon père, jadis, il avait sept vaches.'

Cette occurrence provient d'une interlocution, où elle constitue une réplique à la question *ira ġā-kum ša n wagra ?* ('Avez-vous des biens?'). Dans sa réponse, l'interlocuteur introduit deux topiques successifs. Le premier réfère à la personne du père auquel est attribué le patrimoine familial décrit dans le commentaire *ira ġā-s sbea n tfunasin* ('Il avait sept vaches.'). Le second situe cette description dans un temps passé et révolu, explicitement marqué par le morphème du passé-révolu *ira*. Les deux topiques sont marqués par une force fondamentale qui domine la courbe intonative par sa valeur quantitative. La différence minimale entre ces valeurs s'expliquerait par le besoin de faire monter davantage la mélodie sur le second topique afin que la césure avec la prédication soit plus audible et ainsi les topiques mieux démarqués. Le pointage intonatif de ces topiques dans la même plage mélodique marque non seulement leur lien intonatif mais aussi leur lien informatif. De ce fait, leur charge informative est d'une importance équivalente car tous deux sont introduits pour la première fois dans l'interlocution (*rupture totale* avec le topique précédent) et apportent ainsi des informations relativement saillantes. Leur rapport intonatif et discursif privilégié est consolidé par leur valeur d'Intensité proche. Par ailleurs, la configuration morphématique du même exemple cité ci-dessus apparaît une seconde fois, mais dans une monolocution qui fait partie de la même interaction plus large dont elle est extraite. Dans cette monolocution, le locuteur développe le contenu de sa réponse exprimée dans l'énoncé initial. Il reprend, au début, les mêmes morphèmes dans le même ordre syntaxique. Cependant, leur ponctuation intonative diverge dans la mesure où la différence de F₀ des deux topiques y est plus significative. La mélodie relativement basse du premier topique (avec F_{0max} sur sa première syllabe) serait imputée au phénomène de *continuité intonative-informative* avec le topique de l'échange verbal précédent. La mélodie relativement élevée du second topique sert à délimiter la frontière avec le commentaire. Cet échantillon de monolocution est donc déterminé par une courbe intonative à progression mélodique plus homogène que celle de son homologue en interlocution (Lafkioui 2011c).

Le système lexical

Comme tout lexique de langue naturelle, le lexique berbère fait l'objet d'un renouvellement continu, généralement motivé par de multiples fonctions langagières, dans lesquelles l'« expressivité » occupe une place centrale. La nécessité de s'exprimer différemment incite à recomposer les matériaux berbères (extension ou restriction du champ lexical) ou à puiser dans les fonds lexicaux d'autres langues. La dernière option est régulièrement choisie en cas de « prohibition lexicale », c'est-à-dire des lexèmes dont on préfère éviter l'emploi dans des contextes précis pour des raisons socioculturelles variées (Destaing 1925). Ces emprunts ainsi que les transformations phoniques (phonétiques et phonologiques) sont des facteurs linguistiques importants à l'origine de la diversification du lexique berbère (concernant la variation lexicale, voir Lafkioui 2007 : 243-279).

A ce propos, examinons en rifain la notion sémantique de « nez », qui est exprimée par le biais des lexèmes diversifiés que je regroupe comme suit (Lafkioui 2007 : 245, carte 296) :

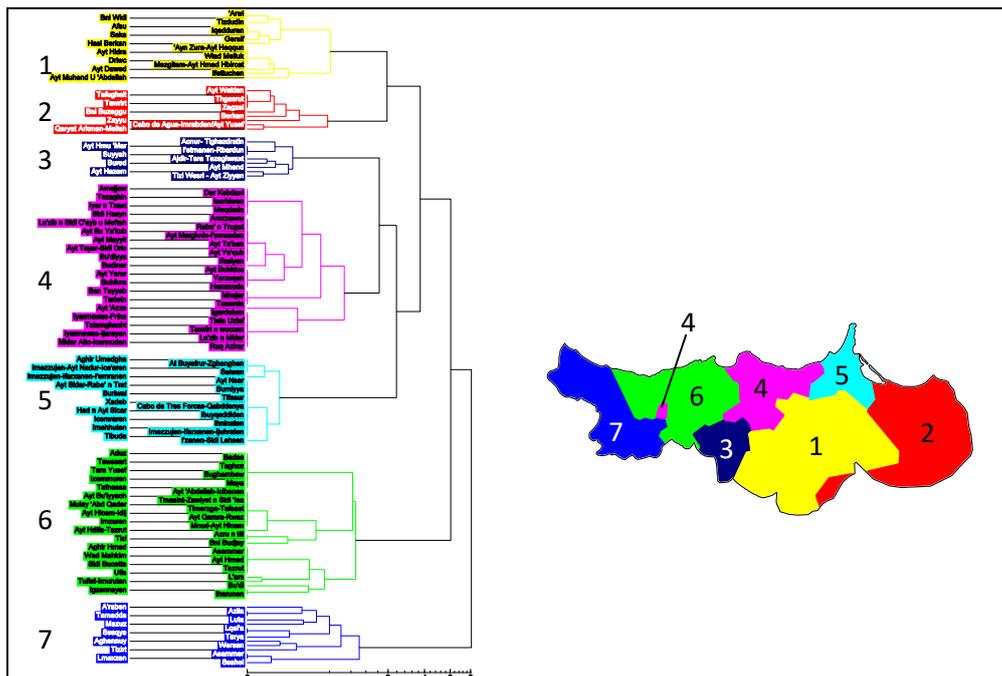
- les formes *anzar* (MS) *inzar* (MS), *tanzart* (FS), *tinzart* (FS), *tinzar* (FS), *anzaren* (MP) dont la variation est située au niveau de la voyelle initiale /a-/ ou /i-/ et du marquage de genre et de nombre ;
- les formes *aḥenfur* (MS) et *taḥenfurt* (FS) qui se distinguent en genre ;
- la forme *ameḥḥur* (MS).

Intéressant est la discordance entre le signifiant *anzaren* (MP) et son signifié « nez » au singulier. Ce lexème réfère en fait à un seul « nez » autant qu'à plusieurs « nez » ; il désigne également les « narines ». Bien que *ameḥḥur* exprime généralement des valeurs connotatives – telles « nez démesuré » ou « naseau » –, il correspond à la valeur dénotative fondamentale de « nez » chez les Ayt Weryaḡel, les Ibeqquyen, les Ayt Zerqet et les Ayt Bšir. Dans ces variétés, ce sont les lexèmes *aḥenfur* et *taḥenfurt* qui portent l'idée connotative. Le domaine dénotatif de « nez » est donc étendu par le lexème à valeur expressive *ameḥḥur* 'naseau' qui, à force d'être employé dans des contextes interprétés comme non expressifs, aurait fini par perdre sa dimension expressive. L'emprunt *aḥenfur* 'naseau' aurait pris le relais en tant que lexème expressif et contribuerait ainsi à l'extension du champ lexical¹⁵.

Avant de clore cette contribution, je présenterai quelques résultats d'une étude dialectométrique visualisée de la région du Rif, réalisée moyennant des méthodes assistées par ordinateur sur un corpus lexical rifain (Lafkioui 2008a, 2009a). Ces analyses de classification quantitative sont fondées sur des données provenant de l'« Atlas linguistique des variétés berbères du Rif » (Lafkioui 2007), qui a été entièrement conçu selon les techniques géolinguistiques les plus avancées, toutes soutenues par des logiciels spécialisés et adaptés aux exigences linguistiques spécifiques du berbère. L'ALR présente un ensemble structuré de cartes géolinguistiques référant à des phénomènes linguistiques sélectionnés sur la base de leur degré d'aptitude à l'analyse comparative. Ces cartes sont accompagnées de plusieurs commentaires explicatifs d'ordre synchronique et diachronique. Elles montrent également comment le continuum linguistique rifain est aménagé et quels sont ses « faisceaux d'isoglosses démarcatifs ». Cette classification géolinguistique « qualitative » a été corroborée par les analyses dialectométriques « quantitatives » (Lafkioui 2008a, 2009a) qui subdivisent l'aire rifaine en 7 groupes principaux, comme il est montré dans la figure suivante :

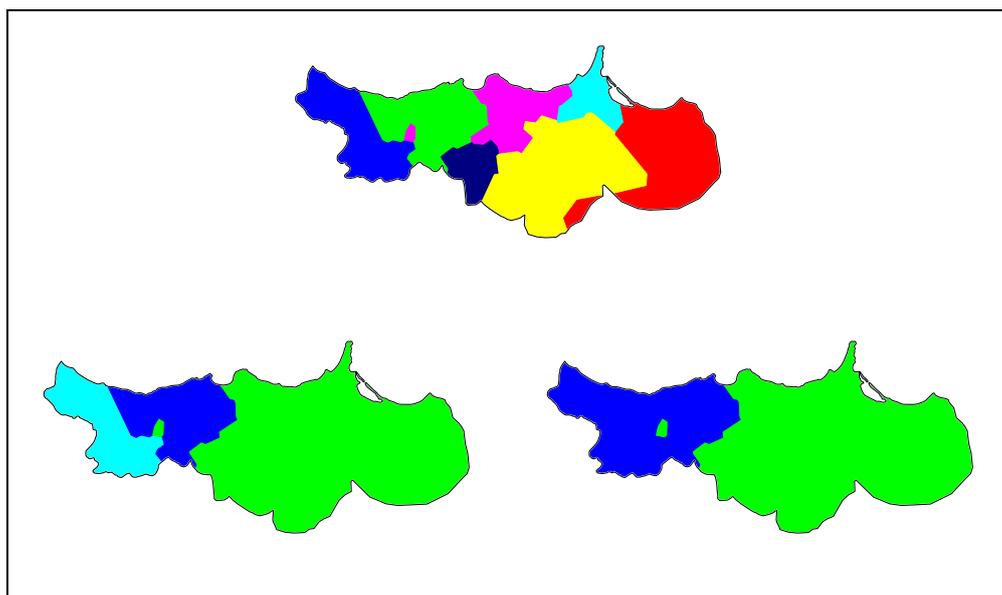
¹⁵ Pour ce qui est de l'usage des formes expressives des noms de corps en rifain, voir El Adak (2006).

Figure 2 : Dendrogramme vs Carte de regroupement CA – Lv – Lexique ALR



Cette classification issue des analyses dialectométriques fondées sur la mesure de distance Lv (Levenshtein) correspond à une configuration asymétrique de 7 groupes répartis en 2 sous-ensembles distanciés l'un de l'autre de 8.08 (Figure 2). Le sous-groupe mineur contient le groupe 7 alors que le sous-groupe majeur contient les groupes 1 à 6. Par ailleurs, les valeurs de distance indiquent une délimitation linguistique prépondérante entre les groupes 6 et 3-4 ; le groupe 6 étant délimité à droite par les variétés des Ayt Weryağel et des Ayt 'Ammart. Ce constat est corroboré par les cartes CA_{Lv} présentées dans la Figure 3, dont celle à deux regroupements indique clairement la frontière linguistique la plus distinctive.

Figure 3 : Cartes CA_{Lv} – 7 groupes vs 3 groupes vs 2 groupes - Lexique ALR



Bibliographie

- Aguadé J. & Vicente A., 1997 – « Un calco semántico del Bereber in Árabe dialectal magrebi : el uso de la preposición *ɰla* en el comparativo », *Estudios de dialectología norteafricana y andalusí*, n° 2, p. 225-240.
- Allati A., 1986 – *Phonétique et phonologie d'un parler amazigh du Nord-Est marocain (le parler des Aït Saïd)*, Thèse de 3e cycle, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- Basset A., 1952 – *La langue berbère*, London, Oxford University Press.
- Basset R., 1899 – *Études sur les dialectes berbères du Rif marocain. Appendice : Le dialecte des Botouia du Viel Arzeu*, Paris, Leroux.
- Beguinot Fr., 1942 – *Il Berbero Nefûsi di Fassâto (Grammatica, testi raccolti dalla viva voce, vocabularietti)*, Roma, Istituto per l'Oriente.
- Benveniste E., 1966 – *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Biarnay S., 1910 – « Étude sur les Bettioua du Viel Arzeu », *Revue africaine*, t. LIV, p. 97-181, 301-342, 405-439.
- Biarnay S., 1917 – *Étude sur les dialectes berbères du Rif (Ibeqqoyen, Ait Ouriaghel, Ait Touzin, Temsaman, Ikebdanen, Ait Itteft)*, Paris, Leroux.
- Boogert Van den N. & Kossmann M., 1997 – « Les premiers emprunts arabes en berbère », *Arabica : Journal of Arabic and Islamic Studies/Arabica : Revue d'Études Arabes*, n° 44, p. 317-322.
- Boudot-Lamotte A., 1964 – « Notes ethnographiques et linguistiques sur le parler berbère de Timimoun », *Journal Asiatique*, n° 252, p. 487-558.
- Boukous A., 1989 – « L'emprunt linguistique en berbère », *Études et documents berbères*, n° 6 : p. 5-18.
- Brugnatelli V., 1987 – « La negazione discontinua in berbero e in arabo-magrebino », in Bernini G. & Brugnatelli V. (éds.), *Atti della 4. Giornata di Studi Camito-semitici e Indeuropci (Bergamo 28.11.1985)*, Milano, Unicopli, p. 53-62.
- Brugnatelli V., 1994 – « Sulla caduta di t morfologico in camito-semitico », *ASGM*, n° 33-34, p. 4-12.
- Brugnatelli V., 1999 – « I prestiti latini in berbero : un bilancio », in Lamberti M. & Tonelli L. (éds.), *Afroasiatica Tergestina. Papers from the 9th Italian Meeting of Afro-Asiatic (Hamito-Semitic) Linguistics (Trieste, April 23-24, 1998)*, Padova, Unipress, p. 325-332.
- Brugnatelli V., 2011 – « Négations, participes et figement en berbère : nouvelles hypothèses », in Mettouchi A. (éd.), *Parcours berbères ». Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90e anniversaire*, Köln, Köppe, p. 521-532.
- Cadi K., 1987 – *Système verbal rifain. Forme et sens*, Paris, SELAF.
- Camps G., 1989 – « Arzew (Arzeu) », *Encyclopédie berbère*, n° 6 | Antilopes – Arzuges, Aix-en-Provence, Edisud, p. 943-948.
- Camps G. & Vignet-Zunz J., 1998 – « Ghomâra », *Encyclopédie berbère*, ° 20 | Gauda – Girrei, Aix-en-Provence, Edisud, p. 3110-3119.
- Chaker S., 1983 – *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) : Syntaxe*, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- Chaker S., 1989 – « Aspect (verbe) », *Encyclopédie berbère*, n° 7 | Asarakae – Aurès, Aix-en-Provence, Edisud, p. 971-977.
- Chaker S., 1998 – « Focalisation », *Encyclopédie berbère*, n° 19 | Filage – Gastel, Aix-en-Provence, Edisud, p. 2865-2868.
- Chami M., 1979 – *Un parler amazigh du Rif marocain : approche phonologique et morphologique*, Thèse du 3e cycle, Paris, Université de Paris 5.
- Chtatou M., 1982 – *Aspects of the phonology of a Berber dialect of the Rif*, Ph.D., London, University of London/SOAS.
- Chtatou M., 1994 – « La représentation vocalique dans les dialectes berbères du Rif », *Études et Documents berbères*, n° 11, p. 177-196.
- Chtatou M., 1997 – « The influence of the Berber language on Moroccan Arabic », in Ennaji, M. (éd.), *Berber Sociolinguistics*, n° 123, 1, Numéro spécial de *International Journal of the Sociology of Language*, p. 101-118.
- Colin G.S., 1929 – « Le parler berbère des Ghmara », *Hespéris*, p. 173-208.

- Colin G.S., 1957 – « Mots « berbères » dans le dialecte arabe de Malte », *Mémorial André Basset*, Paris, Maisonneuve, p. 7-16.
- Corriente F., 1999 – *Diccionario de arabismos y voces afines del iberrorromance*, Madrid, Gredos.
- Corriente F., 2002 – « The Berber adstratum of Andalusí Arabic », in Arnold W. & H. Bobzin, *Sprich doch mit deinen Knechten aramäisch, wir verstehen es! 60 Beiträge zur Semitistik. Festschrift für Otto Jastrow zum 60 Geburtstag*, Harrassowitz, Wiesbaden, p. 105-111.
- Corriente F., 2008 – *Dictionary of Arabic and Allied Loanwords. Spanish, Portuguese, Catalan, Galician and Kindred Dialects*, Brill, Leiden-Boston.
- De Felipe H., 1997 – *Identidad y onomástica de los beréberes de Al-Andalus*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas.
- Dell Fr. & Tangi O., 1993 – « On the vocalisation of /r/ in ath-Sidhar Rifain Berber », *Linguistica communicatio*, n° 5, 1-2, p. 211-224.
- Destaing 1925 – « Interdictions de vocabulaire en berbère », *Mélanges René Basset*, t. 2, p. 177-277.
- Drouin J., 1984 – « L'énoncé nominal en touareg. Essai d'inventaire typologique », *Bulletin des études africaines de l'INALCO*, n° 4, 7, p. 31-50.
- El Adak M., 2006 – *Le figement lexical en rifain : étude des locutions relatives au corps humain*, Thèse de doctorat, Paris, INALCO.
- El Aissati A., 2007 – « Diversité linguistique. Enseignement des langues minoritaires et revendications identitaires aux Pays-Bas », in Zongo B. (éd.), *L'écho de ma langue. Enjeux sociaux et culturels de la diversité des langues. Actes des journées de séminaire 18 et 19 décembre 2006 à Lille*, Lille, Tam Tam 59, p. 55-60.
- El Aissati A., 2008 – « Amazigh, Arabic and Dutch in contact on an internet forum », in Lafkioui M. & Brugnatelli V. (éds.), *Berber in contact : Linguistic and sociolinguistic perspectives*, Köln, Köppe, p. 199-215.
- E-rramdani Y., 2003 – *Acquiring Tarifit-Berber by children in the Netherlands and Morocco*, Amsterdam, Aksant Academic publishers.
- Ferrando I., 1997 – « G.S. Colin y los berberismos del árabe andalusí », *EDNA*, n° 2, p. 105-145.
- Galand L., 1957 – « Un cas particulier de phrase non verbale : l'« anticipation renforcée » et l'interrogation en berbère », in *Mémorial André Basset*, Paris, Maisonneuve, p. 27-37.
- Galand L., 1964 – « L'énoncé verbal en berbère. Étude de fonctions », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 21, p. 33-59.
- Galand L., 1977 – « Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère », *Bulletin de la Société de Linguistique*, n° 72, 1, p. 275-303.
- Galand L., 1990 – « Du nom au verbe d'état. Le témoignage du berbère », in Mukarovskij H.G. (éd.), *Hamito-Semitic, Berber, Chadic*, t. 1, p. 123-138.
- Galand L., 1995 – « La négation en berbère », *Matériaux arabes et sudarabiques* (GELLAS, nouvelle série), 8, p. 169-181.
- Galand L., 2002 – *Études de linguistique berbère*, Louvain/Paris, Peeters.
- Galand L., 2010 – *Regards sur le berbère*, Milano, CSCS di Milano.
- Hamdaoui M., 1985 – *Description phonétique et phonologique d'un parler amazigh du Rif marocain (Province d'Al Hoceima)*, Thèse du 3ème cycle, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- Heath J., 2005 – *A Grammar of Tamashek (Tuareg of Mali)*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- Ibáñez E., 1944 – *Diccionario Español-Rifeño*, Madrid, Inst. de Estudios Africanos.
- Ibáñez E., 1949 – *Diccionario Rifeño-Español (Etimológico)*, Madrid, Inst. de Estudios Africanos.
- Institute of Islamic Studies of the University of Zaragoza (éd.), 2013 – *A Descriptive and Comparative Grammar of Andalusí Arabic*, Leiden-Boston, Brill.
- Janier E., 1945 – « Les Bettiwa de Saint-Leu », *Revue africaine*, t. 89, p. 236-237.
- Justinard L.-V., 1926 – *Manuel de berbère marocain (dialecte rifain)*, Paris, Geuthner.
- Kossmann M., 1999 – *Essai sur la phonologie du proto-berbère*, Köln, Köppe.
- Kossmann M., 2013 – *The Arabic Influence on Northern Berber*, Leiden-Boston, Brill.
- Lafkioui M., 1996 – « La négation en tarifit. », in Chaker S. & Caubet D. (éds.), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris, L'Harmattan, p. 49-77.

- Lafkioui M., 1998 – « Les Berbères et leur langue : le cas des immigrés berbères en Belgique », in Canut C. (éd.), *Attitudes, Représentations et Imaginaires en Afrique*, Paris, L'Harmattan-Langues O', p. 119-130.
- Lafkioui M., 1999 – *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère*, Thèse de doctorat, Paris, INALCO.
- Lafkioui M., 2000 – « Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère : l'énoncé à auxiliaire de prédication spécifique », *Comptes rendus du G.L.E.C.S.*, n° 33, p. 165-187.
- Lafkioui M., 2001 – « Typologie des assertions affirmatives non-verbales du rifain. Approche de syntaxe intégrée », *Frankfurter Afrikanistische Blätter*, n° 13, p. 97-120.
- Lafkioui M., 2002a – « L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain », in Naït-Zerrad K. (éd.), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, p. 253-281.
- Lafkioui M., 2002b – « Le rifain et son orthographe : entre variation et uniformisation », in Caubet C., Chaker S. & Sibille J. (éds.), *Codification des langues de France*, Paris, L'Harmattan, p. 355-366.
- Lafkioui M., 2006a – « Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère », *Faits de Langues*, n° 27, p. 141-149 + références.
- Lafkioui M., 2006b – « Pratiques et représentations linguistiques en contexte multilingue. Le cas des Berbères en Belgique », *Quaderni del Dipartimento di Linguistica (Unical)*, n° 24, p. 73-84.
- Lafkioui M., 2006c – « La vocalisation des alvéolaires /r/ et /rr/ dans les variétés berbères du Rif », in Ibrizimow D., Vossen R. & Stroomer H., *Studien zur Berberologie/Etudes Berbères 3 – Le nom, le pronom et autres articles*, p. 175-184.
- Lafkioui M., 2006d – « La spirantisation dynamique de la vélaire occlusive simple /k/ dans les variétés berbères du Rif », *Studi Magrebini (Nuova Serie)*, n° 3, p. 219-228.
- Lafkioui M., 2007 – *Atlas linguistique des variétés berbères du Rif*, Köln, Köppe.
- Lafkioui M., 2008a – « Dialectometry Analyses of Berber Lexis », *Folia Orientalia*, n° 44, p. 71-88.
- Lafkioui M., 2008b – « Reconstructing Orality on Amazigh Websites », in Lafkioui M. & Merolla D. (éds.), *Oralité et nouvelles dimensions de l'oralité. Intersections théoriques et comparaisons des matériaux dans les études africaines*, Paris, Publications Langues O', p. 111-125.
- Lafkioui M., 2008c – « Identity construction through bilingual Amazigh-Dutch digital discourse », in Lafkioui M. & Brugnatelli V. (éds.), *Berber in contact : linguistic and sociolinguistic perspectives*, Köln, Köppe, p. 217-231.
- Lafkioui M., 2008d – « Variation géolinguistique berbère du Rif : le cas des indices personnels verbaux », in El Aissati A. (éd.), *The Amazigh Language at Home and at School. Perspectives on Oral Discourse Structure and Academic Language Skills*, Köln, Köppe, p. 51-62.
- Lafkioui M., 2009a – « Analyses dialectométriques du lexique berbère du Rif », in Ibrizimow D., Vossen R. & Stroomer H. (éds.), *Studien zur Berberologie-Etudes Berbères 4 - Essais lexicologiques et lexicographiques*, Köln, Köppe, p. 133-150.
- Lafkioui M., 2009b – « L'intonation et sa fonction de structurateur hiérarchique des syntagmes propositionnels sans indice morphématique. Le cas du tarifit », in Chaker S. et al. (éds.), *Études de phonétique et linguistique berbères. Hommage à Naïma Louali (1961-2005)*, Paris-Louvain, Peeters, p. 109-121.
- Lafkioui M., 2010a – « La topicalisation en berbère : formes et structures », in Ibrizimow D. et al. (éds.), *Studien zur Berberologie-Etudes Berbères 5 – Essais sur des variations dialectales et autres articles*, Köln, Köppe, p. 121-132.
- Lafkioui M., 2010b – « Synchronic and diachronic linguistic variation as an indicator of language change and diffusion in Tarifit », *Studi Magrebini (Nuova Serie)*, n° 6, p. 65-84.
- Lafkioui M., 2011a – *Études de la variation et de la structuration linguistiques et sociolinguistiques en berbère du Rif*, Köln, Köppe.
- Lafkioui M., 2011b – « How system-internal linguistic factors indicate language change and diffusion. A geolinguistic analysis of Berber data », *Dialectologia et Geolinguistica*, n° 19, 62-80.
- Lafkioui M., 2011c – « Intonation et topicalisation en berbère », in Mettouchi A. (éd.), *Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet & Lionel Galand pour leur 90ème anniversaire*, Köln, Köppe, p. 387-397.

- Lafkioui M., 2011d – « Interactions digitales et construction identitaire sur les sites Web berbères », *Études et Documents Berbères*, n° 29-30, p. 233-253.
- Lafkioui M., 2011e – « Il Marocco fa i conti con la sua ‘Amazighità’ », *LIMES-Rivista italiana di geopolitica*, n° 5, 11, p. 279-286.
- Lafkioui M., 2013a – « Reinventing Negation Patterns in Moroccan Arabic », in Lafkioui M. (éd.), *African Arabic : Approaches to Dialectology*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter, p. 51-93.
- Lafkioui M., 2013b – « Negation, grammaticalization and language change in North Africa : the case of the negator NEG__bu », in Arcodia G. et al. (éds.), *Tilelli. Scritti in onore di Vermondo Brugnatelli*, Cesena-Roma, Caissa Italia, p. 113-130.
- Lafkioui M., 2013c – « Multilingualism, Multimodality and Identity Construction on French-Based Amazigh (Berber) Websites », *Revue Française de Linguistique Appliquée*, n° 18, 2, p. 135-151.
- Lafkioui M., 2013d – « La question berbère : politiques linguistiques et pratiques langagières », *Langues et cité* (« Le berbère », Bulletin de l’observatoire des pratiques linguistiques - La délégation générale à la langue française et aux langues de France), n° 23, p. 3-4.
- Lafkioui M., 2014 – « Topicalization in Berber : a typological perspective », *Language Typology and Universals*, n° 67, 1, p. 75-88.
- Lafkioui M., à paraître-a – « The Imperfective in Berber : Evidence of New Forms », in Mengozzi A. & Tosco M. (éds.), *Perspectives in Afro-Asiatic Linguistics*, Leiden-Boston, BRILL.
- Lafkioui M. & Brugnatelli V., 2008 – *Berber in contact : Linguistic and sociolinguistic perspectives*, Köln, Köppe.
- Lafkioui M. & Merolla D., 2002 – *Contes berbères Chaouis de l’Aurès*, Köln, Köppe.
- Laghaoui 2011 – *Emergent academic language at home and at school: A longitudinal study of 3-to 6-year-old Moroccan Berber children in the Netherlands*, P.hD. dissertation, Oisterwijk, Boxpress.
- Laoust E., 1926 – « Le dialecte berbère du Rif », in *Rif et Jbala, Bulletin de l’Enseignement Public du Maroc*, n° 71, Paris, Emile Larose, p. 79-81.
- Leguil A., 2000 – « Une opposition fluctuante en touareg », in Chaker S. & Zaborski A. (éds.), *Études berbères et chamito-sémitiques. Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Paris/Louvain, Peeters, p. 257-262.
- Louali N. & Puech G., 1997 – « Le vocalisme en berbère rifain », *Journées d’Études Linguistiques : La voyelle dans tous ses états*, p. 38-43.
- Louali N. & Puech G., 1998 – « La partition de l’espace vocalique en berbère rifain », *Actes des 22èmes Journées d’Études sur la Parole*, p. 83-85.
- Mercier L., 1906 – « Influence des langues berbère et espagnole sur le dialecte arabe marocain », *Archives Marocaines*, n° 6, p. 417-422.
- Mettouchi A., 2003 – « Focalisation contrastive et structure de l’information en kabyle (berbère) », in François J. & Lacheret A. (éds.), *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris « Fonctions et moyens d’expression de la focalisation »*, Paris-Louvain, Peeters, p. 81-97.
- Mettouchi A., Smaïl H. & Louali N., 2004 – « Intonational Structures in Berber : the non-verbal predicate d+XP in Tarifit and Taqbaylit », in Naït-Zerrad K., Vossen R. & Ibrizimow D. (éds.), *Nouvelles Études berbères*, Köln, Köppe, p. 111-117.
- Nortier J.M., Dorleijn M., El Aissati A., Boumans L. & Cornips L., 2005 – « Turks- en Marokkaans Nederlands », in van der Sijs N. (éd.), *Wereldnederlands*, Den Haag, SDU, p. 149-184.
- Otten R. & De Ruiter J. J., 1993 – « Moroccan Arabic and Berber », in Extra G. & Verhoeven L. (éds.), *Community Languages in the Netherlands*, Amsterdam, Swets & Zeitlinger, p. 143-174.
- Prasse K.-G., 1972 – *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Prasse K.-G. & ägg-Älbostan ägg-Sidiyän E., 1985 – *Tableaux morphologiques. Dialecte touareg de l’Adrar du Mali (berbère)*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Renisio A., 1932 – *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif et des Senhaja de Srair*, Rabat, Publications de l’Institut des Hautes Études Marocaines.
- Sarrionandia P., 1905 – *Gramática de la lengua rifeña*, Tánger, Tip. Hispano-Arábica.
- Serhoual M., 2002 – *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de doctorat d’État, Tétouan, Université Abdelmalek Essaâdi.

- Schuchardt H., 1918 – *Die romanischen Lehnwörter im Berberischen*, Wien, Kaiserlichen Akademie des Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Sitzungsberichte 188, band 4.
- Souifi H., 1998 – *Les unités significatives de la phrase verbale simple d'un parler berbère de : Villa San Jurjo/Alhuceimas, Ajdir (Tif/Maroc Nord)*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse-le-Mirail.
- Tangi O., 1991 – *Aspects de la phonologie d'un parler berbère du Maroc : Ath-Sidhar (Rif)*, Thèse de Doctorat, Paris, Université de Paris 8.
- Tilmatine M., 2011 – « Berber and Arabic Language contact », in Weninger S. (éd.), *The Semitic Languages. An International Handbook*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- Tilmatine M. & Bustamante Costa J., 2002 – *La fitonimia amazige en la 'umdat at-tabīb'*, Cádiz, Universidad de Cádiz (Al-Andalus-Magreb : 8-9).
- Vycichl W., 1952 – « Punischer Spracheinfluss im Berberischen », *Journal of Near Eastern Studies*, n° 11, 3, p. 198-204.
- Vycichl W., 1958 – « *Amesmir* und *azarif*. Zwei berberische Wörter punischen Ursprungs », *Aegyptus*, n° 38, p. 147-150.
- Vycichl W., 2005 – *Berberstudien & A sketch of Siwi Berber*, Ibrizimow D. & Kossmann M. (éds.), Köln, Köppe.